



UFR SHA

---

**Département**

*Documentaires, Documentation, Documents numériques*

Année universitaire 2011-2012

**L'autonomie de l'élève face à la prescription  
scolaire**  
**Le cas de la recherche d'information :  
discours et pratiques**

Mémoire pour l'obtention du Master  
*Compétences documentaires avancées*

Présenté par

Monsieur Étienne Vinet

**Le 10 juillet 2012**

Sous la direction de

Madame Emmanuelle Vareille

**Université de Poitiers**





UFR SHA

---

**Département**

*Documentaires, Documentation, Documents numériques*

Année universitaire 2011-2012

**L'autonomie de l'élève face à la prescription  
scolaire**  
**Le cas de la recherche d'information :  
discours et pratiques**

Mémoire pour l'obtention du Master  
*Compétences documentaires avancées*

Présenté par

Monsieur Étienne Vinet

**Le 10 juillet 2012**

Sous la direction de

Madame Emmanuelle Vareille

**Université de Poitiers**

*Je dédie ce mémoire à B.A.F. pour toutes nos navigations aventureuses sur le Web au long de ces années et nos découvertes imprévues pourtant non issues d'une recherche d'information.*

## **Remerciements**

Je tiens à remercier ma directrice de mémoire, Madame Emmanuelle Vareille, pour m'avoir accompagné tout au long de ce travail, pour ses nombreux conseils avisés et précis ainsi que pour ses relectures attentives.

Je remercie également mon tuteur de stage, Laurent Larret enseignant documentaliste au collège Alfred Renoleau de Mansle, toujours prompt à m'éclairer sur les pratiques des élèves et grâce à qui jouant le rôle de passeur j'ai découvert le métier d'enseignant documentaliste.

Enfin, merci aux élèves de 6ème D du collège Alfred Renoleau de Mansle pour leur participation active à l'enquête et leurs nombreux témoignages tout au long de mon stage.

# Sommaire

## **Introduction**

### **I. La recherche d'information, une pratique informationnelle des jeunes**

- 1/ Panorama des pratiques informationnelles chez les jeunes
- 2/ Que recherchent les jeunes sur Internet ? Une distinction claire entre l'école et la maison ?

### **II. La recherche d'informations et les jeunes : une relation technique de constances à l'épreuve des contextes et des situations**

- 1/ La relation avec l'environnement de recherche ; quelle est la part d'intuition où est la maîtrise technique et intellectuelle?
- 2/ Quand l'intuition est façonnée ; relation entre l'univers de recherche et les processus de recherche des jeunes

### **III. Du savoir à l'agir ou le décalage entre le discours des élèves et les pratiques effectives**

- 1/ Constitution du corpus du bon élève, définition de la prescription scolaire
- 2/ Des prescriptions assimilées dans le discours, présentation et résultats de
- 3/ Du discours à la pratique

## **Conclusion**

## **Bibliographie**

## **Annexe**

## **Introduction**

La recherche d'information est une activité naturelle. Elle est consécutive à un manque de connaissances. Nicole Boubée et André Tricot expliquent que face à une telle situation, un humain pour comprendre et agir à plusieurs façon d'agir : il abandonne, il résout par lui même le problème, il dialogue ou il recherche de l'information<sup>1</sup>. Cette activité naturelle est aussi donc quotidienne. L'opération possède un spectre large. En effet, la recherche d'information peut tout aussi bien concerner le repérage d'un bâtiment public sur une carte géographique d'une ville, l'emplacement des bouches de métro afin d'effectuer un trajet. Ce peut être localiser dans un journal inconnu la page des programmes télévisés ou encore se connecter à Internet afin de chercher sur des sites.

La recherche d'information inclut la structuration et l'organisation des fonds afin que soit possible l'acte de chercher et de trouver. Cette pratique a été longtemps l'apanage des professionnels qui, maîtrisant l'usage des bases de données et les clés de la conduite d'une recherche, se trouvaient seuls médiateurs de l'information. Ainsi, le développement des grandes bases de données telles que Dialog ou Lexis Nexis dans les années 1970 nécessite le recours à un professionnel sachant se connecter et interroger ces gisements d'informations.

La spécificité du professionnel de l'information comme seul intermédiaire entre les gisements et l'utilisateur tend à s'amenuiser. En effet, les avancées technologiques en matière de recherche d'information qui passent par la mise en place de systèmes automatisés de plus en plus performant à partir des années 1960 consacrent le déplacement d'une pratique professionnelle à la pratique des usagers.

Le développement du Web dès le début des années 1990 ainsi que celui de systèmes d'accès à l'information comme les annuaires puis les moteurs de recherche marquent un tournant dans la démocratisation de cette pratique. Avec la massification des connexions à Internet, les usagers sont ainsi capables par eux mêmes de (re)trouver l'information sans solliciter un professionnel. Ainsi, les outils facilitent le processus et tendent à modifier la conception de la recherche. D'une pratique consistant à sélectionner les références bibliographiques on passe à l'accès direct à l'information. En effet, le Web et

---

<sup>1</sup> BOUBÉE, N., TRICOT, A., 2010. *Qu'est-ce que rechercher de l'information ? : état de l'art*. Villeurbanne : Presses de l'enssib. 287 p.

ses outils de recherche permettent l'accès rapide à l'information et rendent possible la recherche en texte intégral.

L'école n'est pas en reste face à la simplification de l'accès à l'information. Ainsi, le développement d'usages de l'information numérique dans le contexte privé tant à concurrencer les prescriptions de l'institution et à bouleverser le rapport au savoir. Du livre comme seul accès à l'information, nous passons à une diversification des supports. La généralisation du Web dans les foyers rend accessible la pratique de recherche au plus grand nombre avec une rapidité accrue. Il se crée dès lors un décalage entre la recherche telle qu'elle peut être pratiquée au sein de l'école et dans le contexte privé basée sur la rapidité et « l'intuitivité » d'une procédure autonome et sur le recours moindre au support livre. Il y a ainsi des crispations lorsque l'élève tend à s'emparer d'une pratique qui était jusque ici le pré carré de l'enseignant et que le rapport de l'élève au livre ne constitue plus la seule source de documentation et d'apprentissages. Cette situation donne naissance à une possible rupture entre des représentations différentes du processus de recherche d'information, crée une incompréhension mutuelle de ce que font les élèves et l'enseignant documentaliste.

La recherche d'information devient en effet, une pratique habituelle du jeune. Ses habitudes se conçoivent dans un contexte privé avant d'être scolaire. Ainsi, les jeunes se familiarisent en dehors de l'école avec des pratiques d'information dont l'objet est partagé avec le champ professionnel de l'enseignant documentaliste.

Les représentations de la tâche évoluent avec l'outil. On parle ainsi plus volontiers de recherche d'information, définie par un ensemble d'opérations effectuées dans le but d'extraire des informations d'un document afin de satisfaire un besoin, que de recherche documentaire où il est question de l'ensemble des opérations ayant pour objet de retrouver les références de documents pertinents d'un fonds documentaire. La recherche d'information passe maintenant largement par l'usage d'Internet et le recours aux moteurs de recherche. Cependant, la recherche effectuée au CDI est faite majoritairement dans les fonds du lieu. Elle passe obligatoirement par une recherche documentaire initiale permettant de localiser les ressources. Il y a dès lors une différence de pratiques constatée dans des contextes différents.

C'est donc la manière dont les élèves usagers de l'information conçoivent la recherche d'information qui est envisagée de même qu'est interrogée la signification de pratiques de recherche ancrées à des contextes.

Cette ambition amène à considérer la relation entretenue par ce public avec

l'environnement de recherche. En effet, nous faisons l'hypothèse que l'environnement technique de recherche façonne les manières de faire et influe sur les représentations attachées au processus de recherche. Il y aurait ainsi un rapport entre la conduite et la réalisation du processus de recherche et la proximité avec l'outil de recherche. L'influence de l'outil provoque ainsi une perte de repère chez l'élève qui est visible lorsqu'on passe d'une logique de recherche d'information par le biais du moteur de recherche à une recherche documentaire via le portail du CDI ou l'utilisation du logiciel documentaire. L'outil aurait une fonction fortement modélisante et contribuerait à la création d'un imaginaire autour de l'outil qui rend opaque les prescriptions de l'enseignant et tend à développer un sentiment d'incompréhension entre ce que les élèves savent faire et ce qu'ils savent car cela leur a été appris. Cet imaginaire et les qualités attribuées à l'outil seraient héritées de pratiques privées et autonomes de l'élève avant toute prescription scolaire. Ainsi, les élèves ont avant la classe de sixième des usages diversifiés du Web. La recherche d'information fait partie de ces usages. Nous faisons l'hypothèse que les usages autonomes des élèves, c'est à dire les habitudes de recherche qui incluent le recours à un outil spécifique ainsi qu'une façon de les interroger et l'application de stratégies propres contribuent à la rupture entre un modèle, une façon de faire qui est prescrite par l'école à partir de la classe de sixième.

La pratique autonome du Web par l'élève est effectuée en fonction d'un but défini. L'usage du Web dans un contexte privé qui inclut les pratiques de recherche est à but essentiellement ludique et s'oppose à la pratique de recherche scolaire.

Ainsi, le rapport avec la tâche à réaliser influe sur le processus de recherche, que cela soit la réalisation d'un besoin, l'élaboration de stratégies de recherche, l'évaluation et la réutilisation de l'information. Nous faisons donc l'hypothèse que les stratégies de recherche sont modulées en fonction de la tâche à accomplir. Elle joue sur la motivation et donc l'effort dans la stratégie menée. Celle-ci est également modulée en fonction des contextes où est menée la tâche ainsi que de l'entourage. Il y aurait donc une différence entre la recherche conduite sous la direction du professeur, et celle effectuée seul, entre amis ou en famille. Ainsi, l'entourage de l'utilisateur en situation de recherche d'information est également questionné. Se peut-il que les stratégies mises en place, les façons de se comporter face à l'information diffèrent à cause d'un entourage humain, d'un contexte différent ?

L'étude s'appuie sur un public d'élèves de collège et plus précisément de sixièmes. Leurs pratiques informationnelles présentent un intérêt dans le sens où il s'agit de pratiques

partagées entre le contexte scolaire et le contexte privé. Ainsi, si l'acte est identique, les façons de faire divergent.

La question des pratiques informationnelles des jeunes suscite l'intérêt en terme de formation. A ce titre, la question touche de manière significative le corps enseignant et en particulier l'enseignant documentaliste. Ainsi, la circulaire 86-123 du 13 mars 1986 précise que « *le documentaliste-bibliothécaire assure, dans le centre dont il a la responsabilité, une initiation et une formation des élèves à la recherche documentaire* ». Cette mission est à contextualiser de nos jours. Internet est devenu la source prioritaire pour la recherche. Apprendre aux élèves à chercher, que ce soit dans un fonds physique ou sur Internet, constitue aujourd'hui une des missions du documentaliste. Or, ses prescriptions en tant qu'enseignant c'est à dire apprendre à se questionner sur l'objet de la recherche, à s'interroger sur la façon d'exprimer un besoin d'information, à envisager où l'information peut être trouvée, à exercer un esprit critique et à réutiliser de façon appropriée l'information collectée se heurtent aux représentations initiales issues de pratiques autonomes propres au contexte privé.

Ainsi, la question de la réception des prescriptions de l'enseignant documentaliste en matière de formation à l'information peut être questionnée lorsque les jeunes n'utilisent les méthodes de l'enseignant que lors de situations de recherches formelles.

A partir de ce constat, il semble intéressant d'observer comment ces deux formes de pratiques s'articulent. Ainsi, existe-il des processus de transversalité entre les deux contextes de pratiques ? On peut penser que des compétences en matière de recherche d'information, que l'on pourrait qualifier de compétences informationnelles, acquises par le jeune en autonomie, sont réexploitables en contexte scolaire. Nos lectures nous ont cependant amenées à nuancer ce propos. En effet, nous pouvons nous attacher aux représentations liées à la recherche d'information, c'est à dire l'outil de recherche utilisé, la posture adoptée face à l'information, chez les jeunes mais aussi chez l'enseignant documentaliste. Ce dernier est en effet le premier acteur dans la réalisation de pratiques de recherches formelles. Ces représentations ne sont pas les mêmes chez ces deux protagonistes. Ainsi, la communication entre les deux sphères de pratiques est questionnée. Une rupture héritée de l'incompréhension de ce qui est fait par l'élève et par l'enseignant documentaliste du fait de sa prescription rend improbable le réinvestissement des acquis autonomes et plus généralement la transversalité des pratiques.

Après avoir fait un panorama des pratiques informationnelles des jeunes et décrit la place de la recherche d'information dans les pratiques du Web, nous nous intéresserons à la place qu'occupe l'environnement de recherche dans la réalisation du processus. Ainsi, les moteurs de recherche utilisés massivement conditionnent une pratique qui n'est pas celle prescrite par l'enseignant documentaliste. Enfin, la troisième partie sera consacrée à la présentation de la démarche d'enquête et de ses résultats. Mettant en scène une pratique fictive de recherche d'information et son observation par des élèves de sixième, elle consiste à mesurer la part de réception des prescriptions de l'enseignant et de voir si il y a ou non signification des prescriptions chez les élèves et quel est leur degré de réception.

# I. La recherche d'information, une pratique informationnelle des jeunes

## 1/ Panorama des pratiques informationnelles chez les jeunes

La recherche d'information sur Internet s'inscrit dans un ensemble de pratiques diversifiées comme la communication, l'écoute de musique, le visionnage de vidéos ou encore le partage de fichiers. Ainsi, la recherche qui est néanmoins une activité essentielle de l'usage d'Internet, s'inscrit dans ce qu'on appelle les pratiques informationnelles. Cette expression a une acception large. *Pratique* sous-entend l'action, l'agir d'un usager tandis que le qualificatif *informationnelle* renvoie à information, à s'informer. On comprend ainsi qu'il s'agit de l'action d'un usager sur et avec l'information.

L'expression « pratiques informationnelles » désigne donc l'action d'un individu sur l'information. Cécile Gardiès, Isabelle Fabre et Viviane Couzinet mentionnent le propos de Jean Meyriat : « *C'est l'action d'appropriation de l'individu sur l'information qui est mise en avant, nous rapprochant en cela de la notion de pratique informationnelle, car pour lui l'information est une connaissance communiquée ou communicable, en d'autres termes, le contenu cognitif d'une communication réalisée ou possible<sup>2</sup>* ». Cette action sur l'information sert un but, elle est utile « *si elle permet d'agir physiquement ou intellectuellement ... elle apporte une connaissance dont on avait besoin pour prendre une décision<sup>3</sup>* ».

La pratique n'est pas isolée du contexte dans lequel elle s'inscrit. Les auteurs cités ci-dessus citent Souchier, Jeanneret et Le Marec : « *Il s'agit de « prendre en compte l'épaisseur sociale de la pratique en construction » pour intégrer la question des contextes et saisir la complexité de ce qui est étudié<sup>4</sup>* ». Le pluriel de l'expression est

---

2 GARDIES, C., FABRE, I., COUZINET, V., 2010. « Re-questionner les pratiques informationnelles ». *Études de communication* ; n° 35. p.121-132.

3 Ibid.

4 GARDIES, C., FABRE, I., COUZINET, V., 2010. « Re-questionner les pratiques informationnelles ». *Études de communication* ; n° 35. p.121-132.

ainsi justifié dans le sens où l'on observe des pratiques propres à des situations différentes qui correspondent à des besoins multiples, mais aussi à des contextes différents. Par exemple, ce qui est fait à la maison n'est ainsi pas semblable à ce qui est fait à l'école.

L'action de s'informer, d'utiliser l'information s'inscrit dans un environnement informationnel. Pour Karinne Aillerie, les pratiques informationnelles et « *les actes et représentations qu'elles désignent doivent être pensées, interpellées, à l'aune du paysage informationnel contemporain marqué par la numérisation de l'information et le fonctionnement réticulaire des moyens de communication* <sup>5</sup> ». Ainsi, les pratiques informationnelles doivent être naturellement pensées en fonction des nouveaux moyens de communication et de la massification de l'usage d'Internet et du Web en particulier.

### **1.1 Pratiques informationnelles des jeunes et Internet, une culture numérique identitaire ?**

Parler des pratiques informationnelles des jeunes signifie faire référence aux motivations et utilisations par un groupe d'adolescents des outils de recherche et contenus disponibles sur le Web. Les jeunes par ces pratiques s'insèrent ainsi dans une culture numérique qui convoque la connaissance et l'utilisation de médias numériques : Internet et par extension les technologies numériques comme les smartphones. Laure Tabary-Bolka dresse un portrait des activités des jeunes définissant cette culture numérique<sup>6</sup> :

*Les adolescents sont devenus, avec l'avènement du Web 2.0, des producteurs de contenus et de documents en ligne. Ils reprennent, sur Internet, des images médiatiques qu'ils s'approprient, transforment et publicisent dans différents cadres d'autopublication, à la fois personnels et communautaires. Les blogs, forums de discussion, sites personnels ou encore sites de partages d'images et de vidéos deviennent les lieux de recompositions d'images, d'activités dites de « redocumentarisation », où de nouveaux documents-images sont créés à partir de documents déjà existants dans les médias.*

---

5 AILLERIE, K., 2011. *Pratiques informationnelles informelles des adolescent 14-18 ans sur le Web*. Paris : Université Paris 13. 533 p.

6 TABARY-BOLKA, L., 2009. « Culture adolescente vs Culture informationnelle, l'adolescent acteur de la circulation de l'information sur Internet ». *Les Cahiers du numérique* ; vol. 5. p. 85-97.

Bien sûr, les pratiques informationnelles ne se réduisent pas à l'usage d'Internet. Cependant, il y a corrélation évidente entre les pratiques informationnelles des jeunes et l'environnement Internet. Ceci est d'autant plus important que nombre de médias traditionnels ont migré vers le Web. De même, souligne Karine Aillerie ces pratiques dépassent l'acte de recherche d'information au sens strict de comportement de recherche. L'activité informationnelle « *est étroitement, et de plus en plus nous semble-t-il, enchâssée dans les pratiques ludiques et de communication des jeunes sur le Net* <sup>7</sup> ». Elle complète le panorama dressé par Laure Tabary-Bolka en précisant que l'activité des jeunes sur Internet est constituée des jeux en ligne et ainsi de l'inscription dans une communauté de joueurs ou encore de l'alimentation d'un profil Facebook. Ces pratiques sont constitutives d'une identité propre basée sur la connaissance et le partage de références mais aussi sur l'emploi d'outils communs. Ainsi :

*les pratiques informationnelles sont en parties constitutives des conduites juvéniles de socialisation investissant aujourd'hui grandement les techniques numériques (messageries instantanées, réseaux sociaux, applications liées aux smartphones, ...) ne serait-ce que parce qu'elles sont quantitativement très importantes*<sup>8</sup>.

Selon Laure Tabary-Bolka cette culture forgée par les pratiques informationnelles et *a fortiori* numériques « *échappe aux préceptes et aux apprentissages de l'école*<sup>9</sup> ». Nous reviendrons dans la troisième partie sur l'écart entre les pratiques autonomes et les prescriptions de l'école en matière de recherche.

## **1.2 Des pratiques informationnelles individualisées**

Internet constitue un espace de médiation puissant et plus particulièrement auprès des jeunes qui y voient un moyen de communiquer et donc d'affirmer leur appartenance à un groupe mais aussi de s'informer et d'apprendre par un accès individualisé à l'information. Ce facteur modifie les rapports traditionnels à la connaissance. Ainsi, le rapport de l'*University of College of London* cité par Karine Aillerie insiste sur « *les*

---

7 AILLERIE, K., 2011. *Pratiques informationnelles informelles des adolescent 14-18 ans sur le Web*. Paris : Université Paris 13. 533 p.

8 Ibid.

9 TABARY-BOLKA, L., 2009. « Culture adolescente vs Culture informationnelle, l'adolescent acteur de la circulation de l'information sur Internet ». *Les Cahiers du numérique* ; vol. 5. p. 85-97.

*changements, y compris cognitifs et intellectuels, opérés par la numérisation des contenus et la lecture à l'écran, marquant du sceau de l'immédiateté et de la spontanéité le rapport aux textes et à la connaissance<sup>10</sup> ». L'écart entre expert/professionnel et novice/amateur se réduit. Pour Stéphane Chaudiron et Majid Ihadjadène, « ... nous assistons à l'émergence d'un nouvel écosystème informationnel qui décloisonne et modifie les pratiques informationnelles en banalisant l'accès aux dispositifs de médiation, en réduisant la distance entre expert/professionnel et novice/amateur, et en déplaçant les frontières professionnelles traditionnelles<sup>11</sup> ».*

L'émergence d'un nouvel écosystème qui simplifie l'accès à la connaissance induit une modification du rapport entretenu jusque là avec ces éléments, notamment en ce qui concerne les jeunes. L'école, la bibliothèque, l'entourage familial ne sont plus les seuls médiateurs de connaissances et de culture. Ils sont concurrencés par ce que Bruno Devauchelle appelle l'intermédiation que proposent les possibilités technologiques simplement accessibles. Pour lui, « *l'école est mise hors jeu de ce mouvement relationnel et cette communication dépasse les murs des établissements et des maisons et s'ouvre au monde, aux informations et aux savoirs sans médiation<sup>12</sup> »*. Dans la même perspective, Claude Rigaud déclare que « *les adolescents ont intégré Internet et sont entrés dans une nouvelle ère de la représentation de la relation pédagogique<sup>13</sup> »*. Faisant référence à l'article « Les enfants du cyberspace, l'âge butineur », elle indique que les pratiques informationnelles peuvent également être caractérisées par le « multitâche », c'est à dire la capacité à effectuer plusieurs tâches simultanément :

*L'écoute de fichiers MP3, le clavardage, la recherche de sites Internet en même temps que les devoirs – avec la télévision en toile de fond –, sont devenus des pratiques habituelles des adolescents qui associent la recherche d'informations générales sur Internet à celle dans les documents ou les livres pour des objets d'investigation plus précis<sup>14</sup>.*

---

10 AILLERIE, K., 2011. *Pratiques informationnelles informelles des adolescent 14-18 ans sur le Web*. Paris : Université Paris 13. 533 p.

11 CHAUDIRON, S., IHADJADENE, M., 2010. « De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles ». *Études de communication* ; n° 35. p. 13-30.

12 RIGAUD, C., 2006. « Les adolescents branchés ». *Lettre d'information de la cellule de Veille Scientifique et Technologique de l'Institut National de Recherche Pédagogique* ; n° 19.

13 Ibid.

14 RIGAUD, C., 2006. « Les adolescents branchés ». *Lettre d'information de la cellule de Veille Scientifique et Technologique de l'Institut National de Recherche Pédagogique* ; n° 19.

On comprend ainsi que l'accès facilité à l'information modifie les pratiques des jeunes et induit un rapport nouveau à l'école et la tâche scolaire.

### **1.3 Activité informationnelles individualisée et réseau**

La relation avec l'information et la connaissance s'individualise et est facilitée par la proximité avec les environnements de recherche. Cependant, l'information n'est pas issue que de la simple démarche de recherche. Elle est constitutive de l'échange via des réseaux d'humains connectés. La « navigation sociale » modifie l'activité informationnelle et accentue le rôle de l'utilisateur. En effet, basé sur la reconnaissance communautaire le réseau social permet un partage de l'information d'utilisateur à utilisateur qui se passe de moteurs de recherche. Ainsi, la « navigation sociale » contribue à placer le réseau au centre des activités informationnelles et permet à l'utilisateur d'agir sur les contenus du Web. L'importance de la constitution de réseaux est confirmée par le rapport du Crédoc 2011 selon lequel plus d'un français sur deux (52 %) est membre d'un réseau social<sup>15</sup>. Ce chiffre augmente considérablement si l'on considère la tranche d'âge qui nous intéresse.

Cet aspect social se retrouve également dans le partage et l'indexation collective de ressources sur Internet. Ainsi, les pratiques de *folksonomie* permettent l'action du groupe sur des ressources Web et confient au réseau d'internautes impliqués la responsabilité d'organiseurs des connaissances. Ces pratiques répondent également aux besoins de personnalisation des contenus. Ainsi, l'internaute indexe et organise selon sa convenance ses signets Web. Ce faisant, il s'inscrit au sein du réseau d'internautes qui partagent les mêmes pratiques.

### **1.4 La prééminence d'une culture privée ?**

Même si ces pratiques sociales impliquent l'action avec d'autres internautes, les pratiques informationnelles sont fortement individualisées et sont ainsi caractérisées par la prééminence de la pratique privée. La culture numérique des jeunes ou cette « *culture de la chambre* <sup>16</sup> » « *se construit entre soi et en dehors du regard des instances*

---

15 BIGOT, R., BOURDON, S., CROUTTE, P. *et al.*, 2011. *La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française*. Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie. 244 p.

16 GLEVAREC, H., 2009. *La Culture de la chambre : Préadolescence et culture contemporaine dans l'espace familial*. Paris : La Documentation Française.

*traditionnelles de transmission et de légitimation des valeurs que sont l'école et la famille*<sup>17</sup> ». Les références et savoirs qu'ils agrègent individuellement sont issus d'une pratique autonome impliquant la navigation sur Internet et le partage via la constitution de réseaux et non plus seulement de l'influence de l'institution scolaire. Ils se construisent des usages numériques identifiés et distincts de ceux prescrit par l'école. S'ils sont différents, quelle est la part de pratiques relevant du contexte privé et du contexte scolaire ? Observe-t-on un glissement des pratiques ?

Les pratiques connectées des jeunes peuvent être réparties en pratiques de communication, pratiques de jeux et pratiques d'information. Cette partition mêle la pratique liée à l'école et au contexte privé.

Les pratiques communicationnelles désignent l'activité de partager avec ses semblables sur Internet. Elles désignent le *blogging*, les messageries instantanées, le Chat, les réseaux sociaux, ces espaces où le jeune s'exprime plus personnellement sur sa vie et ses passions. Les jeunes y prolongent leur journée réelle par ces moments de rencontres connectés via Internet. Ainsi, pour Claude Rigaud, « *l'Internet est un moyen pour l'adolescent de se construire une sphère d'autonomie relationnelle dans la famille au profit d'une « socialité » horizontale* », de pair à pair. Cette forme de pratique connectée incluent le partage de contenus visuels et audiovisuels, la formulation de commentaires ou d'appréciations sur ces contenus. Ces pratiques remplissent selon Karine Aillerie « *des fonctions de socialisation et de construction de soi* »<sup>18</sup>. Cette pratique à savoir la stricte discussion en ligne est partagée pour 74,9 % des 1000 enfants et adolescents interrogés par l'enquête de l'association Fréquence Écoles<sup>19</sup>. Elle arrive à la cinquième place des activités préférées des jeunes internautes. De plus, regarder des vidéos ainsi qu'écouter de la musique constituent des pratiques partagées par respectivement 91,1 % et 90,8 % des jeunes interrogés, ce qui en fait les deux premières activités des jeunes sur Internet. Ces pratiques relatives à la communication et au partage des contenus avec des pairs permettent de définir ainsi que les pratiques communicationnelles d'Internet sont massives chez les jeunes.

Les pratiques de jeux en ligne, qui est une activité partagée par 82,3 % des jeunes interrogés par l'enquête de Fréquence Écoles (qui arrive à la troisième place des activités favorites de jeunes), sont selon Karine Aillerie étroitement liées « *aux*

17 AILLERIE, K., 2011. *Pratiques informationnelles informelles des adolescent 14-18 ans sur le Web*. Paris : Université Paris 13. 533 p.

18 Ibid.

19 FONTAR, B., KREDENS, E. 2010. *Les jeunes et Internet : de quoi avons nous peur ? Synthèse de l'étude sur les usages d'Internet par les jeunes*. Fréquence Écoles. 16 p.

*fonctions socialisantes des outils de communication*<sup>20</sup>» ainsi qu'à l'inscription du jeune au sein d'un réseau, d'une communauté.

Les pratiques d'information constituent quant à elles l'activité première des jeunes sur Internet. Selon l'enquête de Fréquence Écoles la recherche pour soi serait partagée par 78,1 % des jeunes et la recherche pour l'école par 74,4 % des jeunes. Ainsi, sur six activités préférées des Internautes relevées par l'étude, deux concernent exclusivement la recherche d'information. La recherche pour soi serait la quatrième activité préférée des jeunes tandis que celle effectuée pour l'école constituerait la sixième activité. Cette place occupée par la recherche pour l'école est intéressante. Elle montre qu'Internet a une fonction profondément personnelle et privée. On retrouve donc les caractéristiques des pratiques informationnelles citées précédemment. L'enquête Benchmark de décembre 2010 basée sur des chiffres récoltés par le Crédoc et Médiamétrie fait de la recherche l'activité première des jeunes et de l'ensemble des internautes<sup>21</sup>. De même, si on admet que le visionnage de vidéos ainsi que l'écoute de musique sont permises par une recherche initiale, l'activité de recherche constitue l'usage premier d'Internet par les jeunes.

Karine Aillerie désigne par pratiques d'information :

*... le recours de personnes aux moteurs de recherche ou directement aux sites Web en simple termes d'« audience » mais également ... afin de consulter voire recueillir des éléments d'information d'ordre personnel, scolaire, utilitaire ou commercial, de l'ordre du divertissement ou de la curiosité*<sup>22</sup>.

Elle fait référence à Laure Tabary-Bolka lorsqu'elle évoque les raisons qui poussent à la recherche. Celles-ci permettent ainsi d'agir, de prendre une décision ou de procéder à une forme de « *redocumentarisation* ».

On constate ainsi que les pratiques d'information sont en lien avec celles de communication pour ce qui est de la recherche et du partage de contenu. Elles incluent donc la définition d'un besoin ou d'une motivation nécessaire pour enclencher un

---

20 AILLERIE, K., 2011. *Pratiques informationnelles informelles des adolescent 14-18 ans sur le Web*. Paris : Université Paris 13. 533 p.

21 HARCOURT, P. 2010. « Internet et les jeunes. Les usages Internet des jeunes. ». *Journal du Net*, 14/12/2010. [Consulté le 23/06/2012]. Disponible sur Internet : <http://www.journaldunet.com/ebusiness/le-net/usages-internet-des-jeunes/>

22 AILLERIE, K., 2011. *Pratiques informationnelles informelles des adolescent 14-18 ans sur le Web*. Paris : Université Paris 13. 533 p.

processus d'interrogation d'un outil de recherche ou la consultation d'un site Web, la réalisation de la recherche (choix des mots -clés et sélection des résultats) ainsi que les activités liées au traitement de l'information (évaluer l'information trouvée, l'utiliser, la diffuser ou la rejeter).

Nous avons posé précédemment la question de savoir si ces pratiques étaient sujettes à une inscription forte dans les contextes où elles sont effectuées. Pour sa part, Karine Aillerie note l'écart grandissant entre l'école et la maison suivant lequel les pratiques numériques des jeunes sur Internet se développeraient plus largement au domicile. Ainsi, « *cet écart s'énonce en termes d'assiduité d'une part, en termes de nature de pratiques d'autre part : les pratiques de socialisation, de communication et de jeu étant largement absentes du contexte scolaire* <sup>23</sup>».

Ainsi, il y a un partage du point de vue technique comme le recours au même navigateur Internet mais les pratiques se segmentent. Le contexte privé permet ainsi les principales utilisations d'Internet et peut être des apprentissages autonomes relatif à son utilisation. Ces apprentissages se heurtent ensuite à la prescription de l'enseignant.

### **1.5 Des pratiques graduées en fonction de l'âge de l'internaute**

Les pratiques informationnelles au sens large du terme (qui comprennent donc les pratiques de communication, de jeux et d'informations) sont relatives à l'âge des internautes. L'enquête de l'association Fréquence Écoles permet d'établir un éventail des pratiques en fonction de l'âge des internautes<sup>24</sup>. De façon logique, il se diversifie à mesure que grandit l'internaute. On constate néanmoins que les activités des jeunes enfants sont selon cette enquête assez développés. Ils pratiquent principalement quatre activités : jouer à des jeux, regarder des vidéos, écouter de la musique et effectuer des recherches personnelles. Les pratiques des collégiens incluent en plus les mails (écriture et réception), la consultation de blogs, les discussions en ligne, le téléchargement et les recherches scolaires. On suppose ainsi que ces recherches sont effectuées majoritairement suite à la demande d'un enseignant, dans le cas d'un exposé par exemple.

Les pratiques des lycéens diffèrent moins des pratiques des collégiens sur le plan quantitatif que celles des collégiens par rapport à celles des enfants. Ainsi, selon

23 AILLERIE, K., 2011. *Pratiques informationnelles informelles des adolescent 14-18 ans sur le Web*. Paris : Université Paris 13. 533 p.

24 FONTAR, B., KREDENS, E. 2010. *Les jeunes et Internet : de quoi avons nous peur ? Synthèse de l'étude sur les usages d'Internet par les jeunes*. Fréquence Écoles. 16 p.

l'enquête, leurs pratiques informationnelles incluent « seulement » en plus la consultation des actualités ainsi que l'achat sur Internet. Le collège semble ainsi être le moment de la découverte, de la massification et de la diversification des usages d'Internet.

### **1.6 Analyse contextualisée des pratiques informationnelles des élèves du collège Alfred Renoleau de Mansle**

Afin de contextualiser notre propos en matière de pratiques informationnelles adolescentes et de le faire correspondre à notre terrain de stage, un questionnaire a été établi et distribué à 29 usagers du CDI (voir annexe A). Touchant les quatre niveaux du collège, cette enquête a pour fonction d'établir les priorités des élèves en terme de navigation et de recherche.

En terme d'équipement, les collégiens interrogés paraissent partagés en ce qui concerne la possession d'un ordinateur personnel. Ainsi, les sixième, cinquième et quatrième semblent majoritairement ne pas posséder leur propre ordinateur. L'on comprend que l'usage de l'ordinateur auquel ils ont accès est partagé avec la famille. La bascule s'opère lors de la troisième où les élèves répondent majoritairement par l'affirmative à la question « *Possédez-vous votre propre ordinateur ?* ».

Ces observations se rapprochent des résultats de l'enquête menée par le Crédoc concernant la possession d'un micro-ordinateur à domicile<sup>25</sup>. Ainsi, 60 % des 12-17 ans interrogés déclarent posséder plusieurs ordinateurs à domicile, ce qui permet de déterminer que même s'ils ne disposent pas d'un ordinateur dans leur propre chambre, ils bénéficient d'un accès régulier à la machine et au réseau. De même, 38 % des 12-17 ans interrogés déclarent posséder un seul ordinateur à domicile. Cette part plus faible que celle possédant plusieurs ordinateurs correspond à la part des élèves interrogés par le biais de notre questionnaire déclarant ne pas posséder leur propre ordinateur. Ces élèves affichent toutefois par leurs réponses une pratique diversifiée d'Internet. On en conclut que leurs activités numériques passent par l'usage de l'ordinateur familial.

La possession d'un ordinateur personnel semble aller de concert avec une présence quotidienne et prolongé sur Internet mais qui varie d'un usager à l'autre. En effet, certains élèves de troisième possédant un ordinateur disent se connecter au minimum

---

25 BIGOT, R., BOURDON, S., CROUTTE, P. *et al.*, 2011. *La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française*. Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie. 244 p.

deux heures à trois heures par jour, d'autres affichent des temps de connexion de six à sept heures par jour. On peut supposer dans ce dernier cas que l'ordinateur et Internet accompagnent le jeune, ils contribuent à la création d'un fond informationnel là où la radio ou encore la télévision participent chez certains à la création d'un fonds sonore. Ainsi, la présence prolongée sur Internet ne rime peut être pas avec activité continue du jeune.

Le temps de connexion varie selon la semaine ou le weekend. Un élève indique se connecter en moyenne quatre heures trente par jour mais environ quinze heures sur la totalité du weekend, soit sept heures et demie en moyenne par jour.

Ces temps importants contrastent avec ceux des autres élèves interrogés. En effet, la majorité se connecte environ une heure par jour, le minimum étant quinze minutes pour un élève de quatrième. Nous pouvons remarquer que le temps de connexion évolue avec l'âge, la différence étant nette lors du passage en troisième. En effet, ces derniers affichent plus régulièrement que les autres élèves un temps de connexion estimé à une heure par jour, ce qui coïncide avec la possession plus régulière d'un ordinateur personnel.

Les élèves semblent utiliser Internet majoritairement pour leurs loisirs ou à part égale avec la fonction scolaire. Ceci confirme la portée ludique de l'outil et du réseau chez les jeunes. Nos affirmations doivent cependant être nuancées. En effet, les réponses des jeunes peuvent être influencées par la condition de réponse au questionnaire (présence des amis) et par la formulation des questions.

Leurs pratiques informationnelles sont toutefois nuancées et ne correspondent pas à un niveau en particulier. Bien qu'il y ait des activités partagées par les jeunes, il n'existe pas de profil type de l'internaute adolescent. Cela correspond à la synthèse de l'association Fréquence Écoles sur les habitudes des jeunes internautes :

*Aux marges d'une culture commune, les jeunes ne jouent pas tous aux mêmes jeux, ni ne vont sur les mêmes sites de musique ; ils ne vont pas surfer sur les mêmes boutiques en ligne ... Internet permet à la fois d'être comme les autres mais également d'être un individu à part entière<sup>26</sup> .*

Si un profil type n'existe pas, les habitudes internautes sont sexuées. L'enquête réalisée

---

26 FONTAR, B., KREDENS, E. 2010. *Les jeunes et Internet : de quoi avons nous peur ? Synthèse de l'étude sur les usages d'Internet par les jeunes*. Fréquence Écoles. 16 p.

auprès des élèves ne permet pas cependant de constater cet élément, ce qui constitue une limite de la démarche d'identification des pratiques informationnelles.

Les pratiques informationnelles des élèves du collège de Mansle correspondent à celles des jeunes de l'enquête de Fréquence Écoles du moins pour ce qui est des pratiques ludiques.

Ainsi, les élèves pratiquent majoritairement l'écoute de la musique (la totalité des répondants pratiquent cette activité), regardent des vidéos (25), effectuent des recherches personnelles (23), font des jeux (22), discuter avec des amis (21), consulter les mails (17), consulter l'actualité (16), consulter les blogs (10), et acheter (10). Cependant, il est intéressant de constater que les recherches effectuées pour l'école font parties des pratiques pour 28 des élèves interrogés. Ainsi, si ce n'est pas la première chose qu'ils font et préfèrent lors de leurs connexions à Internet, les élèves utilisent globalement le réseau à des fins scolaires autant que ludiques.

## **2/ Que recherchent les jeunes sur Internet ? Une distinction claire entre l'école et la maison ?**

L'activité de recherche d'information est une des activités les plus importantes de l'usage du Web. Préoccupation quotidienne de chacun, elle est aussi une activité à la portée de tous via le développement d'interfaces de recherches simplifiées comme les moteurs. Ces facilités de recherche font naître des besoins mais surtout des attentes nouvelles en terme d'information. Ces besoins sont caractérisés par l'empressement de sa satisfaction. Comment comprendre autrement la réussite du duo *Google* et *Wikipédia* ? Le besoin est itératif, une réponse apportée engendre un nouveau besoin. Le modèle de recherche d'information de Jean-François Rouet et André Tricot appelée EST (Évaluation – Sélection – Traitement) présente la recherche comme un processus cyclique. La facilité pour rechercher sur Internet, tant du fait des outils moteurs de recherche ou de la navigation hypertextuelle, encourage ainsi la réalisation de ce cycle. De même, selon le modèle ISP (Information Search Process) de Kuhlthau, la recherche est motivée par des sentiments qui interagissent avec les pensées et les actions. L'incertitude et l'anxiété en sont les moteurs. La recherche devient par conséquent une activité essentielle, d'autant plus qu'elle est simplifiée par l'usage du Web.

Karine Aillerie résume l'importance de cette action<sup>27</sup> :

<sup>27</sup> AILLERIE, K., 2011. *Pratiques informationnelles informelles des adolescent 14-18 ans sur le Web*.

*L'activité de recherche d'information, au sens large, nous concerne tous aujourd'hui, professionnels de l'information et « grand public », jeunes et moins jeunes, tous à peu près pionniers ou néophytes face au « grand aveur », suivant l'expression de Jacques Araszkievitz. La requête s'impose alors, au cœur de cet entrelacement des usages qui se crée entre préoccupations personnelles voire intimes et préoccupations scolaires ou professionnelles, entre opérations documentaires et intentions communicationnelles ou de partage.*

Si la recherche est une activité primordiale, y a-t-il une différenciation à faire entre l'école et le contexte privé ? Nous pouvons parler de pratiques formelles relatives à l'école pour les usages inscrits dans un contexte scolaire et aux finalités prescrites par l'enseignant (réalisation d'un exposé, utilisation de ressources dans le cadre d'un cours) et de pratiques informelles propres au contexte privé pour ce qui est de l'occupation du temps libre, du loisir. Cependant, contrairement aux pratiques numériques des jeunes qui incluent la communication et le jeu, les pratiques d'information ne peuvent observer cette partition. En effet, l'acte de chercher est une préoccupation à la fois scolaire et personnelle, le but n'étant toutefois pas le même.

Des éléments modulent toutefois l'activité selon qu'elle est effectuée dans l'un ou l'autre contexte. Karine Aillerie, étudiant les éléments constitutifs des différences entre pratiques informationnelles personnelles et pratiques informationnelles scolaires chez des adolescents de 14 à 18 ans, note l'influence « *du lieu de la recherche, des thèmes abordés, de l'état d'esprit, de l'attitude face aux ressources, de l'efficacité ressentie, du degré de précision attendu, de la persévérance, de la lecture et de l'attention portée aux informations, du souvenir des recherches menées, de la trace des recherches menées, de la motivation*<sup>28</sup> ».

En effet, les recherches tant scolaires que personnelles sont effectuées en premier lieu au domicile des élèves pour des raisons pratiques mais également pour des raisons de liberté de navigation, le contexte scolaire n'offrant pas la possibilité d'atteindre l'ensemble des sites Web (filtrage de sites). De même, les recherches sont pratiquées majoritairement à domicile également du fait de la contrainte du temps scolaire, trop court pour mener des recherches approfondies et d'un nombre limité d'ordinateurs.

---

Paris : Université Paris 13. 533 p.  
28 Ibid.

Ainsi, les élèves mènent les recherches en priorité chez eux, où ils trouvent le temps nécessaire mais également un environnement plus chaleureux et qui permet des pratiques agréables comme l'écoute de musique.

Du point de vue de l'outil utilisé, la chercheuse note la prééminence du moteur *Google* pour les recherches tant personnelles que scolaires du fait notamment de son installation par défaut sur les postes informatiques.

En ce qui concerne le mobile de la recherche, l'intérêt personnel se porte sur un Web ludique comme les sites de jeux ou de partage de vidéos comme par exemple *Youtube*, *Dailymotion*, *jeuxvideos.com*. Les recherches peuvent être à but utilitaire comme la consultation des prévisions météorologiques, des séances de cinéma... La variété des thèmes de recherche personnels s'oppose aux thèmes de recherche scolaires qui paraissent peu attrayants car semblables. Pourtant les thèmes personnels, malgré la variété déclarée, ne semblent guère définis et participent plus à la réponse à un besoin éparse, ponctuel et soudain qu'à des centres d'intérêts. Karine Aillerie parle en cela *d'inconstance* des thèmes de recherche personnels. Ainsi :

*nous sommes là face à une variété des gestes, à une fréquence des sessions de connexion et d'interrogation des moteurs de recherche, plus que face à une réelle multiplicité des centres d'intérêts (aller voir quelque chose au gré des conversations avec les amis, après avoir regardé la télévision ou feuilleté un magazine par exemple, chercher ce qui passe par la tête...)<sup>29</sup>.*

Les thèmes de recherche personnels sont également caractérisés par la variabilité du temps d'intérêt du jeune. Ainsi, les recherches ciblées durent le temps que soit effectuées le tour de la question.

La recherche privée peut être d'inspiration scolaire. Dans ce cas, elle semble s'exercer en parallèle avec les cours et ne répond pas à la demande d'un professeur mais bien à l'intérêt du jeune pour ce qui est vu en cours.

Le thème est ainsi un élément de différenciation entre recherche scolaire et personnelle. L'origine du thème est également constitutif de cette partition. Il induit une façon adaptée de répondre au besoin (celui du professeur ou son propre besoin) qui semble se situer au niveau de la démarche entreprise ainsi que de la qualité des informations

---

<sup>29</sup> AILLERIE, K., 2011. *Pratiques informationnelles informelles des adolescent 14-18 ans sur le Web*. Paris : Université Paris 13. 533 p.

récoltées. Karine Aillerie cite à ce propos un jeune qui explique la différence qui existe entre une demande personnelle et scolaire : « *Pour le travail, il y a des règles à respecter, des infos précises à trouver. Quand c'est pour moi personnellement, je ne sais pas, je vais voir, je regarde... Sinon c'est pour des exposés, des dossiers...*<sup>30</sup> ». Ainsi, la nature du besoin d'information influencerait la démarche de recherche.

La différence entre recherche scolaire et privée s'observe également dans la motivation liée à la tâche, à l'état d'esprit. Cette motivation joue en effet sur les stratégies adoptées et l'investissement du jeune. La recherche scolaire correspond à une obligation, soumise à une contrainte de temps et à l'évaluation. Ainsi, « *la note qui sera attribuée à l'exposé, au dossier, une fois remis au professeur est par ailleurs ce qui en motive d'autres bien sûr pour conduire le plus efficacement possible la recherche*<sup>31</sup> ».

Cette recherche de l'efficacité induit des stratégies permettant d'aller au plus court, d'éviter la dispersion. Elle s'oppose à la recherche personnelle où l'envie et le plaisir prime et où la digression de la recherche est pour ainsi dire constitutive de la curiosité et garantie « *les découvertes hasardeuses* ».

Le souci de la validité de la source distingue également les deux contextes. Karine Aillerie note à ce propos que les jeunes sont plus attentifs à la ressource utilisée et à son contenu lorsqu'il s'agit de recherche scolaire. Prime alors l'abondance en terme de sélection de références afin de satisfaire à l'exercice demandé et notamment à la consigne de l'enseignant. Ce souci de la source disparaît dans le cas de recherches personnelles. L'évaluation se place ainsi sur le plan affectif. Il s'énonce en terme d'intérêt, de plaisir. Influent dans ce cas de figure les indices de surfaces comme les marqueurs typographiques, la couleur ou encore la présence d'images<sup>32</sup>.

## **2.1 Analyse contextualisée des pratiques de recherche des élèves du collège Alfred Renoleau de Mansle**

L'enquête sur les pratiques de navigation a été l'occasion de connaître les thèmes de recherche des élèves mais aussi leurs façons de rechercher (voir annexe A).

---

30 AILLERIE, K., 2011. *Pratiques informationnelles informelles des adolescent 14-18 ans sur le Web*. Paris : Université Paris 13. 533 p.

31 Ibid.

32 DINET, J., ROUET, J.F., PASSERAULT, J.M., 1998. « Les « nouveaux outils » de recherche documentaire sont-ils compatibles avec les stratégies cognitives des élèves ? ». In *Hypermédiat et apprentissages. Actes du Quatrième colloque. Poitiers, 15, 16, 17 octobre*. Paris : INRP.

La totalité des élèves interrogés déclarent utiliser le moteur de recherche *Google*. Pour eux, la recherche relève tant du domaine scolaire que du domaine privée. On relève ainsi que sur les 29 élèves interrogés, 5 déclarent effectuer des recherches seulement pour l'école, 19 pour leur intérêt personnel et 5 disent procéder à des recherches d'information dans un but tant scolaire que privé.

La recherche n'est ainsi pas considérée comme une tâche exclusivement scolaire. En revanche, on note une différence concernant les thèmes et le but. En effet, la recherche scolaire, est effectuée dans l'objectif de réaliser les devoirs, des exposés. Les élèves déclarent rechercher majoritairement des biographies ou des définitions. Dans le cadre privée, la recherche est effectuée dans le but de trouver de la musique, des jeux, des photos, des informations sur des films, des biographies de personnalités (acteurs et chanteurs), des vidéos. Ils déclarent effectuer des recherches sur des thèmes personnels, leurs loisirs. Ils incluent de même les réseaux sociaux et notamment *Facebook* dans leurs pratiques de recherche.

Les élèves déclarent presque dans leur totalité fréquenter l'encyclopédie *Wikipédia*. Ils justifient leur choix du fait de la rapidité et de la facilité d'y accéder, faisant ainsi référence au fait que le site soit présent dans les premiers résultats du moteur de recherche. Ils mettent en avant la qualité du discours (« *c'est bien expliqué* ») et l'importance quantitative des articles (« *c'est complet* »). Certains ont un œil critique et rajoutent que bien que l'encyclopédie puisse être peu fiable, elle est néanmoins utile.

Les élèves déclarent consulter également des blogs, des sites de médias. Certains donnent des exemples en citant *linternaute.com* ou *jesuismort.com*. On constate que sur des sujets personnels le recours à *Wikipédia* n'est pas exclusif.

Si les élèves déclarent majoritairement faire confiance aux premiers résultats du moteur de recherche, ils disent tous effectuer des recherches complémentaires afin de vérifier les informations trouvées initialement. Pourtant, certains propos montrent que les élèves attribuent une confiance en l'outil déclarant que la présence des références en tête de la page de résultats signifie qu'ils sont valides, « *plus concrets* ».

Les élèves semblent rencontrer davantage de difficultés pour expliquer quels sont les motifs du choix des premiers résultats. Ceux qui répondent mettent en avant des éléments relevant de l'affectif comme la présentation, « *le détail* », la mise en page ou encore l'orthographe. On suppose ainsi que les élèves font référence aux résultats après qu'ils aient été sélectionnés dans le moteur de recherche. Certains remarquent l'adéquation entre « *l'explication,* » présent sous le résultat (c'est à dire l'extraction de

texte du site référencé) et les mots-clés saisis initialement. Le titre semble avoir de l'importance, celui-ci devant être court. Nous pensons ainsi que les élèves accordent de l'importance prioritairement aux résultats présentant l'intégralité des mots-clés recherchés. Enfin, la connaissance de la source est un facteur important dans la confiance accordée aux résultats. En effet, des élèves disent se diriger en priorité vers des sites car ils les connaissent.

## II. La recherche d'informations et les jeunes : une relation technique de constances à l'épreuve des contextes et des situations

### 1/ La relation avec l'environnement de recherche ; quelle est la part d'intuition, où est la maîtrise technique et intellectuelle ?

#### 1.1 L'intuition et les procédures de recherche

L'environnement de recherche occupe une place importante dans le processus de recherche de l'élève. Il est avec la consigne et le besoin d'information qui en découle, un élément représentatif et constitutif de la recherche d'information. Ces éléments permettent à l'élève d'avoir une représentation mentale de la tâche à accomplir et des outils auxquels il doit se référer. Ainsi, si la recherche d'information peut être associée pour les élèves à l'école et à une tâche scolaire, elle renvoie également à un outil technique précis, à une utilisation consciente de cet outil et à des manières de faire, de se questionner.

La recherche d'information peut être définie comme un processus. Il implique un agir, les procédures, ainsi qu'un pensé. Il s'agit des stratégies déployées en fonction d'une tâche, du questionnement qui fait suite à une consigne et de la façon de se positionner en conséquence.

Comment mesurer la part de ces procédures par rapport aux stratégies dans le cas d'une recherche d'information ? En effet, l'usage régulier d'un outil suscite le déclenchement d'automatismes, de routines où le geste s'exprime davantage que la pensée. Ainsi, le geste exécuté sous la direction d'une pensée laisse place à l'intuition, « *forme de connaissance immédiate qui ne recourt pas au raisonnement*<sup>33</sup> » : la tâche est réalisée et ce en procédant à une opération que l'on pense être efficace et juste sans que l'on en ait la preuve.

Ce mécanisme peut être observé au quotidien comme par exemple dans des opérations impliquant le sens de l'orientation d'une personne qui cherchant son chemin s'engage dans une direction car son intuition lui souffle qu'il s'agit de la bonne route. Cela peut être observé également chez le musicien lorsqu'il développe certains usages intuitifs

33 REY, A., REY-DEBOVE, J., 2009. *Le Petit Robert, Dictionnaire de la langue française*. Paris : Le Robert.

concernant des instruments de musique d'une même famille. Le joueur de saxophone qui a acquis des savoirs et des savoirs faire sur la musique et la connaissance de son instrument peut ainsi développer des usages intuitifs d'autres instruments qui possèdent des caractéristiques similaires à son instrument comme la maîtrise du souffle, le fonctionnement mécanique des clés de l'instrument, le positionnement des notes les unes par rapport aux autres... Sans l'avoir appris le musicien peut transposer son savoir à d'autres outils et créer des savoirs et savoirs faire intuitifs. Ainsi, l'usage régulier d'un outil laisse entrevoir l'apparition de l'intuition. Il s'agit dès lors de procédures qui sont mises en jeu et non plus d'un processus.

Le cas de l'intuition peut être appliqué à d'autres outils comme notamment ceux intégrant la technologie tactile. L'utilisation de ces outils laisse la part belle à l'intuition, ces savoirs et savoirs faire étant transposables d'un outil à l'autre. Mais est-ce l'utilisateur qui développe à partir de ce qu'il sait déjà des usages intuitifs ou est-ce les outils qui proposent des usages intuitifs adaptés aux façons de faire des usagers ? Le lien entre « l'intuitivité » de l'outil et celle de l'utilisateur sera abordé dans la partie suivante.

La question de l'intuition peut être posée dans le cas de la recherche d'information pour le déroulement de la tâche, de la reconnaissance d'un besoin d'information à la sélection de la référence. Elle peut en effet trouver sa place à chaque étape dès lors qu'il n'y a pas formation d'un raisonnement construit ou conscient.

De manière générale, l'on s'aperçoit que les élèves ont une conscience et une appréhension des mécanismes d'utilisation simple des outils, que ce soit le moteur de recherche ou encore le logiciel documentaire utilisé au collège. La question est de savoir si cette appréhension reste identique quelque soit l'outil utilisé ou si il y a une distinction des pratiques en fonction des outils. Cette question sera traitée dans la troisième partie de ce chapitre.

Le processus de recherche d'informations se décompose en procédures et en stratégies. L'une et l'autre convoquent des habiletés et des savoirs particuliers : de l'intuition de cliquer au bon endroit à la réflexion sur le besoin d'information initiant la recherche et qui la conduit. Une part importante qui réside dans l'intuition, dans l'agir, est la connaissance de l'environnement c'est à dire ce savoir qui indique implicitement comment se positionner en fonction des réactions possible de l'outil. Ainsi, ce savoir faire est construit à force de manipulation et de confrontation avec l'outil. Cette utilisation technique est doublée d'un usage pensé de l'objet. Leroi-Gourhan note à ce propos que « *l'outil n'existe que dans un cycle opératoire. Il en est un bon témoin car il*

*en porte les traces significatives ... L'outil n'est réellement dans le geste qui le rend techniquement efficace* <sup>34</sup>». Ce *geste* est de toute évidence pensé. Cependant, concernant le processus de recherche d'information, ce geste peut avoir une double origine. L'utilisateur de l'information peut se laisser porter par l'outil en réfléchissant à minima à sa recherche (quel but dois-je atteindre et comment dois-je me servir de l'outil ?) ou bien ayant conscience des possibilités de l'outil se questionner initialement sur l'état de ces connaissances en rapport avec une consigne dans le cas d'une demande scolaire ou de ses savoirs personnels dans le cas de recherches privées. Le premier cas de figure peut être comparé à une attitude spontanée de recherche qui correspond à une automatisation de ce qu'il s'agit de faire dans telle situation. Cette situation convoque l'intuition lorsque l'utilisateur sélectionne ses références non de manière aléatoire car cette action est motivée par des critères toujours subjectifs, mais de manière qui ne peut être expliquée par des arguments autres que le recours à des indices de surfaces. Le second cas de figure laisse entrevoir une attitude plus distanciée de l'action à mener. Ainsi, bien que dans le cas d'une recherche d'information le penser et l'agir soient liés, la maîtrise technique ne prend pas le pas sur la réflexion. L'outil est utilisé de manière complémentaire à la réflexion de l'utilisateur capable d'exprimer les raisons de l'utilisation de l'outil et de la sélection des références.

Patrice Flichy à propos de l'utilisation de la technique distingue deux figures d'utilisateurs, le stratège et le tacticien. Le premier est un des premiers utilisateurs de la technique. Il a conscience des possibilités de l'outil et de ses limites, il l'utilise de façon réfléchie en envisageant le moyen de tirer le mieux parti de ces avantages. « *Ce sont des acteurs techniques qui définissent tout d'abord un projet et se dotent de moyens pour l'atteindre dans un espace qu'ils délimitent* <sup>35</sup> ». Ils agissent sur l'outil et non avec. Les tacticiens quant à eux ne maîtrisent pas pleinement le cadre socio-technique lié à l'outil. Ils adoptent des postures qui permettent de l'utiliser au mieux. Ainsi, ce qui différencie ces deux types d'utilisateurs est la capacité à œuvrer avec l'outil, à se l'approprier de façon consciente et maîtrisée ou non.

Il est possible d'appliquer ce modèle aux utilisateurs en recherche d'information. Ainsi, le stratège adopte une attitude réfléchie dans le sens où il s'interroge sur ses connaissances, planifie sa recherche en ciblant des sources privilégiées. Il établit une liste de concepts utiles pour une recherche par mots clés et sait les combiner. Son besoin

---

34 LEROI-GOURHAN, A., 1965. *Le Geste et la Parole*, II., La Mémoire et les Rythmes. Paris : Albin Michel. p.35. In : Flichy, P., 2003. *L'innovation technique*. Paris : La Découverte. p. 77.

35 FLICHY, P., 2003. *L'innovation technique*. Paris : La Découverte. 256 p.

d'information évolue, se précise lors de la recherche (ajustements des termes et des concepts).

Le tacticien quant à lui à une intuition de ce qu'il faut faire. Le besoin n'est pas clairement défini, il utilise l'outil de recherche et se laisse guider par les résultats. Il a confiance en l'outil et en ces capacités à l'utiliser et à s'y adapter.

La notion d'intuition est applicable sur le plan de la maîtrise technique et dans l'évaluation des résultats. Ainsi, l'intuition est double : l'utilisateur à une conscience intuitive technique de l'outil mais également une intuition de ce qu'il est nécessaire de chercher. Il sait où il pourra trouver l'information en limitant l'effort de recherche. Cette intuition peut être suggérée par des éléments constitutifs de l'outil de recherche comme nous le verrons dans la partie suivante.

En ce qui concerne les élèves observés, la notion d'intuition peut être constatée lors de la sélection des résultats. Ainsi, celle-ci se porte sur les premiers résultats que ce soit lors d'une recherche encadrée ou autonome et ce quelque soit l'outil utilisé.

En matière d'intuition de recherche sur Internet, une attention particulière doit être portée à *Wikipédia* qui est presque toujours présent lors des requêtes. Les élèves considèrent cette encyclopédie comme digne d'intérêt et sans doute suffisamment pertinente pour occuper une place éminente dans leur recherche. En effet, à la lecture de la page de résultat du moteur de recherche, les élèves ont l'intuition que ce site sera détenteur de toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de leur tâche. Plus encore, la mention du terme *Wikipédia* dans le titre ou le résumé de la référence devient un élément discriminant de la recherche. Les élèves sont attirés vers ce résultat du fait de sa mention dans le titre du résultat proposé par le moteur. Enquêtant sur la part d'incertitude dans les pratiques informationnelles des jeunes, Karine Aillerie montre l'existence de sites repères, de marques à travers le discours d'un jeune : « *A force de l'utiliser, on reconnaît les sites comme Wikipédia... On fait attention à ce qu'on connaît déjà...*<sup>36</sup> ». L'intuition est alors déplacée ; elle ne concerne non plus la page de résultats du moteur mais le résultat *Wikipédia* dans lequel on espère trouver l'ensemble des informations nécessaires. L'intuition laisse place à la connaissance de la source, ceci du fait de l'usage régulier qui en est fait.

Peut-on parler dans ce cas de procédures de recherche d'information et non de processus ? Devant la place occupée par le sentiment d'intuition pourrait-on dire des

---

36 AILLERIE, K., 2012. « Pratiques juvéniles d'information : de l'incertitude à la sérendipité ». *Documentaliste-Sciences de l'Information* ; Vol. 49. p. 62-69.

élèves chercheurs d'information qu'ils sont des tacticiens selon la caractérisation de Patrice Flichy ? Cette option serait trop caricaturale. En effet, les élèves montrent des comportements de recherche nuancés selon la tâche et la motivation. L'intuition est fortement liée au domaine d'expertise de l'élève. Elle se transforme en connaissance et en maîtrise de ce qui est fait et pensé.

## **1.2 L'influence des expertises**

Ainsi, d'une utilisation intuitive d'un outil ils peuvent passer à une réflexion construite sur le sujet de leur recherche lorsque celle-ci se situe dans leur champs de connaissance ou lorsqu'ils sont encadrés par un enseignant qui les aide à définir le domaine de leur recherche. Nicole Boubée et André Tricot<sup>37</sup> distinguent trois types d'expertises identifiés dans l'activité informationnelle : expertise du domaine, expertise des systèmes et expertise en recherche d'information toutes les trois considérées comme nécessaires pour résoudre un problème informationnel. A ces degrés d'expertise correspondent trois catégories d'utilisateurs, « ... *les experts en recherche d'information et les experts du domaine, et une troisième catégorie, l'utilisateur « naïf » n'ayant aucune de ces expertises, et de surcroît aux prises avec l'interface du système* ». Le degré d'intuition et de maîtrise technique et intellectuelle d'un utilisateur peut être éclairé par la définition de ces différentes expertises.

En premier lieu, la reconnaissance de l'expertise du domaine, soit les connaissances dont dispose le chercheur d'information sur le thème de la recherche, permet de conférer à l'utilisateur une maîtrise de son processus de recherche. Ainsi, pour Marchionini<sup>38</sup>, l'expertise du domaine facilite la recherche d'information. En effet les utilisateurs de l'information étudiés par ce chercheur montrent des facilités pour identifier et évaluer l'information avec sûreté, la mettre en relation avec leur problème d'information, et des capacités dans la formulation de requêtes du fait de la maîtrise du vocabulaire du domaine. Ce constat est transposable chez les élèves. Ainsi, Karine Aillerie définissant la part d'incertitude et de confusion des jeunes dans leurs activités informationnelles et en particulier dans la recherche documentaire témoigne de la maîtrise de leur environnement lorsque celui-ci est balisé : « *Sans doute ne s'aventurent-ils pas hors de ce qu'ils connaissent bien ?* ». Sa question trouve un écho chez Evelyne Bevert et

37 BOUBÉE, N., TRICOT, A., 2010. *Qu'est ce que rechercher de l'information ?*. Villeurbanne : Presses de l'enssib. p. 40.

38 MARCHIONINI, G., 1995. *Information seeking in electronic environments*. Cambridge : Cambridge University Press.

Isabelle Breda : « *L'activité dominante de ces jeunes, qu'elle soit d'ordre encyclopédique ou communicationnel, consiste beaucoup plus à revisiter des terrains connus qu'à tenter l'exploration de nouvelles parties du réseau* <sup>39</sup> ». Cette activité de cabotage en terres familières et la maîtrise de l'environnement de recherche des jeunes est constaté lors de l'interrogation de ces derniers : « *Je sais ce que je veux chercher, là où il faut.. Par exemple, le portail Orange, je tape sport, football ligue 1, FFF* <sup>40</sup> ». Ainsi, sur des terrains déjà explorés et connus, le jeune chercheur fait preuve de maîtrise tant de l'outil que de son processus de recherche. Mais la question posée par Marchionini demeure essentielle : « *il reste à savoir si les habiletés informationnelles repérées chez les experts du domaine sont réutilisées pour des recherches dans un domaine dans lequel ils seraient novices* <sup>41</sup> ». Il s'agit ici d'une différenciation essentielle de ce qui distingue experts et novices en recherche d'information.

L'expertise des systèmes se rapprocherait davantage de ce qui peut être maîtrisé par l'utilisation régulière d'un outil et devenir par usage répété de l'intuition. Cette expertise désigne les habiletés à manipuler les interfaces des systèmes d'informations. Pour Nicole Boubée et André Tricot, cette expertise se définit par opposition à l'utilisateur en proie à des difficultés liées au système d'information. Elle est constitutive de l'utilisateur qui montre une maîtrise technique du système. Ce domaine d'expertise s'applique tant au numérique qu'au papier. Pour Marchionini <sup>42</sup>, ce serait l'expertise la plus facilement assimilable par l'utilisateur. Pour les environnements numériques, elle désigne les habiletés techniques comme l'utilisation du clavier ou de la souris, savoir faire défiler une page, manipuler les fenêtres... Pour le Web, ces habiletés techniques seraient la maîtrise de l'identification des zones cliquables, du fonctionnements des zones de saisies ou encore la maîtrise du fenêtrage des pages Web (plusieurs fenêtres ouvertes en même temps, la gestion des onglets, les fenêtre ouvertes et fermées successivement). Cette expertise des systèmes présente l'avantage d'être facilement observable chez les élèves. Elles ne permet pas cependant de témoigner de l'expertise informationnelle des jeunes et de leur capacité à rechercher sur des sujets inconnus. Ainsi, l'expression « *digital native* » nous

---

39 BEVORT, E., BREDA, I., 2006. *Mediappro : Appropriation des médias par les jeunes : une enquête européenne en éducation aux médias*. Paris : Centre de Liaison de l'enseignement et des médias d'information.

40 AILLERIE, K., 2012. « Pratiques juvéniles d'information : de l'incertitude à la sérendipité ». *Documentaliste-Sciences de l'Information* ; Vol. 49. p. 62-69.

41 BOUBÉE, N., TRICOT, A., 2010. *Qu'est ce que rechercher de l'information ?*. Villeurbanne : Presses de l'enssib. p. 40.

42 MARCHIONINI, G., 1995. *Information seeking in electronic environments*. Cambridge : Cambridge University Press.

semble désigner cette capacité des jeunes à utiliser le système et non à réfléchir avec et à s'en servir dans des usages différenciés. En effet, il est aisé d'observer cette expertise des systèmes chez les jeunes : ils savent pour la plupart utiliser les périphériques d'un ordinateur, se repèrent dans les fenêtres Web qu'ils ouvrent et referment. Ces éléments de maîtrise technique sont d'ailleurs en général les premiers validés par les enseignants lors de l'obtention du Brevet Informatique et Internet. Ils sont cependant ceux qui par une relation de longue durée tendent à créer des usages intuitifs notamment par une confrontation avec l'environnement de recherche qui se base seulement sur le plan technique et ne fait pas échos à l'expertise du domaine.

L'expertise en recherche d'information concentre les deux précédentes expertises c'est-à-dire connaissances sémantiques et lexicales du domaine ainsi que les habiletés techniques. Censée pouvoir s'appliquer dans tous les domaines de connaissances elle peut être définie comme les « *connaissances générales qu'une personne a sur les facteurs relatifs à la recherche d'information et leurs habiletés et attitudes pour exécuter le processus informationnel* <sup>43</sup> ». C'est la capacité à créer un modèle mental dans un espace d'information et le facteur clé pour prédire le succès d'une recherche. Ainsi, cette expertise est celle présente chez les usagers experts. Il y a dans ce cas de figure à la fois maîtrise technique et intellectuelle car le projet de recherche est conscient et dirigé. Si l'intuition est présente, elle est canalisée et calculée. Le chercheur ne perd pas de vue son objectif initial mais peut agir par sérendipité lorsque les liens hypertexte correspondent à la définition de son besoin.

On le voit, la part d'intuition est liée aux différentes expertises précédemment décrites. On note cependant que la connaissance du domaine permet de palier la part d'intuition présente dans une recherche. Elle sert également de base lorsque le besoin lié au domaine le dépasse. Ainsi, comme le musicien muni d'un savoir de départ capable de se tourner vers la pratique d'autres instruments, le chercheur peut orienter ses recherches et dépasser le savoir maîtrisé. Le jeune chercheur oscille donc entre une maîtrise technique et intellectuelle dès lors que sa recherche reste dans un champs balisé, dans ce que l'on peut appeler ses pratiques informationnelles ordinaires et le maniement de l'intuition lorsque qu'il sort du cadre d'expertise.

---

43 MARCHIONINI, G., 1995. *Information seeking in electronic environments*. Cambridge : Cambridge University Press.

### **1.3 Intuition et pratiques novices en matière de recherche d'information**

La dichotomie entre usage intuitif et maîtrisé peut être observée au moment de l'évaluation de l'information comme par exemple lors de la sélection de résultats au sein d'un outil de recherche. En effet, la sélection des résultats chez les jeunes montre certaines caractéristiques procédurales que l'on peut rapprocher de l'intuition. Ainsi, l'étude de Schacter sur des élèves de CM2 et 6ème montre l'absence de questionnement sur la qualité de l'information<sup>44</sup>. Les élèves ne discutent pas de l'intérêt et de la qualité de l'information issue d'une page Web. Ce constat, qui est transposable à d'autres univers documentaires comme le livre, peut être imputable à l'âge des élèves. Cependant, s'ils montrent une faiblesse de questionnements sur la qualité de l'information d'une page Web, cela peut être également le cas en ce qui concerne les résultats affichées par le moteur de recherche. Ainsi, si les jeunes ne montrent pas de réelles réflexions sur les références proposées, ils délèguent leur évaluation à l'outil de recherche et ont l'intuition que ce qu'il leur propose est correct. Il n'y a pas dans ce cas de réelle maîtrise de ce qui est fait mais une consommation de ce qui est apporté de façon simple par le moteur de recherche. La confiance portée à l'outil n'est cependant pas qu'une caractéristique de jeunes.

Autre caractéristique de la manifestation de l'intuition dans la recherche, la préférence pour un résultat donné de la quantité d'information (qui désigne l'exhaustivité d'un document par rapport au besoin de l'utilisateur) à la qualité. L'étude menée par Shenton et Dixon montre que les jeunes considèrent que la quantité d'information issue d'une référence et qui traite d'un même thème signale une bonne référence<sup>45</sup>. Un document unique contenant toute l'information et qui épargne d'en consulter d'autres est très apprécié de la part des préadolescents. C'est typiquement les articles d'encyclopédies. Cette caractéristique des jeunes permet de comprendre pourquoi l'encyclopédie collaborative *Wikipédia* est largement plébiscitée. Son existence et le fait que soit proposé le lien vers un de ses articles dès lors qu'une recherche sur un moteur est effectuée, est comme nous l'avons dit précédemment un facteur discriminant. L'intuition des usagers est ainsi orientée par ce résultat, les jeunes ayant le sentiment qu'il va convenir parfaitement à leurs besoins.

44 SCHACTER, J., CHUNG, G.K.W.K., DORR, A. 1998. Children's internet searching on complex problems : Performance and process analyses. *Journal of the American Society for Information Science* ; Vol. 59, n° 9. p. 840-849.

45 SHENTON, A. K., DIXON, P., 2008. « Issues arising from youngsters' information-seeking behavior ». *Library and Information Science Research* ; n° 26. p. 177-200.

Enfin, la rapidité de l'évaluation ainsi que l'appui sur des indices lors de la recherche sur un moteur marque le pas de l'intuition sur la maîtrise intellectuelle et technique. En effet, on constate un temps très réduit de lecture et des pages consultées. Wallace<sup>46</sup>, qui étudie des élèves de 6ème note une moyenne de 28 secondes dans la consultation du contenu ; ne sont lus que les premiers paragraphes. De plus, lors de recherches menées avec un moteur, les jeunes ne prennent appui que sur le titre pour sélectionner les références, ces éléments pouvant toutefois être erronés par rapport à leur besoin d'information.

Ces exemples montrent que la part d'intuition est importante dans le déroulement d'une recherche dès lors que l'on s'éloigne des sites visités habituellement ou de l'expertise du domaine, c'est à dire les connaissances et les thèmes familiers.

Ces usages sont à rapprocher d'un comportement novice en matière de recherche d'information. Ainsi, l'intuition peut également être décelée dans l'observation d'un comportement novice en recherche d'information, que ce soit en terme de connaissance du domaine ou de connaissance des systèmes. Ainsi, ces usagers « *donnent une impression d'impatience en exécutant beaucoup, en cliquant plus souvent*<sup>47</sup> ». Ils effectuent un plus grand nombre de mouvements dans la recherche d'information notamment en reformulation de requêtes<sup>48</sup>. Ce manque de clarté de la recherche qui caractérise les novices permet de déceler l'intuition. Les actions sont opérées parce qu'elles semblent être nécessaires. Ainsi, Marchionini étudiant l'activité d'élèves de sixième, CE2 et CE1 utilisant une encyclopédie électronique note que les élèves sont plus interactifs que planificateurs. Ils réagissent aux réponses du système après avoir soumis une première requête<sup>49</sup>. La nature interactive de l'activité des élèves est également observée par Fidel et ses collègues dans l'observation de lycéens de première et terminale effectuant une tâche prescrite dans un domaine où ils n'ont aucune connaissance<sup>50</sup>. Ces chercheurs notent que les élèves, même s'ils affirment n'avoir aucun plan, ont des idées de départ et savent comment commencer la recherche. Elles vont

46 WALLACE, R., KUPPERMAN, J., KRAJCIK, J., SOLOWAY, E., 2000. « Science on the Web : Students online in a sixth-grade classroom ». *The Journal of the Learning Sciences* ; Vol. 9, n° 1. p 75-104.

47 BOUBEE, N., TRICOT, A., 2010. *Qu'est ce que rechercher de l'information ?*. Villeurbanne : Presses de l'enssib. p. 47.

48 WILDEMUTH, B., 2004. « The effects of domain Knowledge on search tactic formulation ». *Journal of the American Society for Information Science and Technology* ; vol. 55, n° 3. p. 246-258.

49 MARCHIONINI, G., 1989. « Information seeking strategies of novices using a full-text electronic encyclopedia ». *Journal of the American Society for Information Science* ; Vol. 40, n° 1. p. 54-66.

50 FIDEL, R., DAVIES, R.K., DOUGLASS, M.H. et al., 1999. « A visit to the information mall : Web searching behavior of high school students. *Journal of the American Society for Information Science* ; Vol. 55, n° 11. p. 940-953.

être essayées tour à tour et la recherche sera guidée par ce qu'ils verront à l'écran. Fidel et ses collègues remarquent la rapidité d'exécution avec laquelle tous les élèves réalisent l'activité de recherche et cela dans toutes les phases du processus de recherche à savoir la sélection de liens, la saisie de mots-clés et le choix de documents. L'interactivité des élèves peut ainsi être assimilée à une utilisation intuitive de l'environnement de recherche lors de tâche dont ils ne possèdent pas de connaissances.

Pourtant la part d'intuition dans un comportement de recherche ne présume pas de la qualité des résultats sélectionnés par les élèves. Ainsi, l'intuition définit un comportement de recherche par butinage (*browsing*) où les élèves naviguent plus qu'ils ne formulent de requêtes. Or, dans le cas d'une tâche ouverte (*searching task*), mal définie où le besoin d'information reste vague, l'étude réalisée par Schacter avec des élèves de CM2 et de sixième montre qu'ils parviennent à sélectionner des résultats plus satisfaisants que lors d'une tâche de nature fermée ou factuelle (*finding task*) où le besoin est précis<sup>51</sup>. Cette réussite est attribuée à l'environnement documentaire du Web qui facilite le repérage d'informations dans de multiples documents trouvés par la mise en place inconsciente de la stratégie de butinage.

Ainsi, la maîtrise technique et intellectuelle s'observe chez les jeunes lorsqu'ils sont en terre connue, qu'ils maîtrisent les connaissances du domaine (les centres d'intérêts) ou de l'environnement technique (jeux en ligne, réseaux sociaux...). L'intuition s'installe lorsque les connaissances du domaine sont dépassées. Elle s'observe dans la mise en place de stratégies qui donnent la part belle à la navigation et au butinage. Elle s'accompagne d'une confiance en l'outil utilisé tant dans sa capacité à collecter des références que dans leur fiabilité. L'intuition peut également apparaître lorsque la connaissance d'un domaine évolue et donne naissance à un besoin d'information. L'intuition est alors créée à partir de ce qui est su. Elle peut également naître de par l'outil lui-même. Ainsi, comment l'outil de recherche peut insuffler l'intuition à l'utilisateur ?

---

51 SCHACTER, J., CHUNG, G.K.W.K., DORR, A. 1998. Children's internet searching on complex problems : Performance and process analyses. *Journal of the American Society for Information Science* ; Vol. 59, n° 9. p. 840-849.

## **2/ Quand l'intuition est façonnée ; relation entre l'univers de recherche et les processus de recherche des jeunes**

### **2.1 L'outil de recherche, porte d'entrée sur Internet**

La recherche d'information est une tâche complexe. Selon Jérôme Dinet *et alii*<sup>52</sup>, elle appelle différentes étapes comme la reconnaissance d'un problème informationnel et sa définition. La formulation de ce besoin est matérialisée par l'utilisation d'un outil de recherche, bien souvent un moteur de recherche. Il sert à la conduite d'une recherche d'information. L'outil répond à la requête produite par l'utilisateur en proposant une page de résultats présentés sous forme d'une liste de références. L'évaluation des résultats est l'étape où l'utilisateur opère un choix après avoir dans l'idéal lu, traité et inféré le contenu Web proposé. La sélection opérée, l'utilisateur atteint le résultat et procède au traitement de l'information ; il extrait les informations pertinentes en fonction du besoin. Elles sont alors intégrées aux connaissances antérieures. Si le but est atteint, le processus de recherche s'arrête sinon, un nouveau cycle de recherche, c'est un processus itératif.

La recherche d'information s'appuie sur des connaissances déjà possédées par l'utilisateur, qu'elles soient minimales ou avérées. En effet, une recherche d'information est toujours motivée par un pré-existant. Cette connaissance peut être la consigne de recherche de l'enseignant dans le cadre de recherche prescrite, ou encore le savoir personnel (l'expertise du domaine) de l'élève réinvesti indifféremment du contexte.

La recherche s'effectue dans un environnement et à l'aide d'outils. Ce paysage informationnel peut être le livre et la table des matières, l'index ou encore Internet et un outil de recherche, en l'occurrence dans la quasi totalité des cas un moteur de recherche. L'outil sert à rechercher mais aussi à s'orienter dans l'univers Internet. Utilisé pour des requêtes d'information, il est souvent utilisé comme annuaire d'adresses, et permet aux utilisateurs d'atteindre des sites familiers sans recourir à l'écriture de l'adresse dans la barre d'URL. Ainsi, les élèves observés manifestent largement cette caractéristique. Afin d'atteindre le site Web du collège ou bien le portail documentaire du CDI, l'usage du moteur de recherche, *Google* dans la plupart des cas, est inévitable. Ils n'utilisent pas la barre d'adresse, voire ne connaissent pas la différence entre cette barre et la recherche

---

52 DINET, J., DE CARA, B., THEROUANNE, P. et alii., 2010. « L'utilisation des moteurs de recherche par les jeunes : impact des connaissances du domaine et des connaissances procédurales sur les stratégies d'exploration visuelle ». In *TICE2010 – 7ème Colloque Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement*. Université Numérique Ingénierie et Technologie.

intégrée au navigateur, à tel point que celle-ci peut être utilisée pour la saisie de mots clés. On peut constater une pratique hybride où l'utilisateur à conscience de la spécificité de la barre d'adresse (obligation d'inscrire les 3 W ou encore de faire figurer la mention du nom de domaine) mais l'utilise comme s'il s'agissait d'un moteur de recherche. Ainsi, pour atteindre le portail e-sidoc du CDI, les élèves saisissent *www.portail du cdi.fr* ou encore *www.cdi collège renoleau*. Il y a ici une confusion intéressante entre la façon d'atteindre un site Web par l'usage de l'adresse et la recherche sur Internet opérée à l'aide d'un outil et de requêtes par mots-clés. C'est notamment visible par le fait que certains élèves font paraître dans la barre d'adresse la mention des 3 W mais séparent les mots à la manière d'une saisie dans un moteur. Cela témoigne de l'influence de l'outil dans les habitudes des usagers ainsi que dans leur connaissance d'Internet.

Ainsi, pour beaucoup d'élèves, Internet se réduit au moteur de recherche, à *Google*. Il est une porte d'entrée incontournable et évidente qui permet d'atteindre ensuite des plateformes telles que *Facebook* ou *Youtube* qui illustre la pratique d'un web ludique et communicationnel des jeunes.

Cette idée a été confirmée par l'observation d'élèves de sixièmes lors de séances consacrées à la recherche documentaire et à la recherche d'information. Ainsi, après avoir appris comment chercher à partir du portail documentaire du CDI, puis avoir exploré les façons de chercher dans un livre, les élèves ont été sensibilisés à l'usage des fonctionnalités de recherche avancée du moteur de recherche *Google*. Afin d'introduire son propos, le enseignant questionne les élèves sur l'outil de recherche qui n'a pas été encore abordé dans le cadre des cours et qui est destiné à chercher sur Internet. A cette question, Hugo répond spontanément et naturellement : « *Google !* ». De manière plus générale, il y a confusion entre Internet et l'outil de recherche. Ainsi, lors de séances observées, lorsqu'il est demandé aux élèves de citer d'autres moteurs de recherche, ils répondent massivement par la citation de navigateurs tel que *Mozilla*, *Internet Explorer*, *Safari*. La réponse la plus significative et qui témoigne le plus de la difficulté de se représenter la fonction des différents outils est la citation de *Google Chrome*, navigateur généralement cité en premier pour cette question. Pour Lola, « *quand on veut aller sur Internet, il y a Google* ». Il y a ainsi clairement un rapprochement entre Internet et *Google*, même si dans ce cas la stratégie marketing de l'entreprise contribue à créer la confusion.

On constate ainsi l'importance qu'occupe l'outil de recherche tant dans les usages que dans les représentations des élèves usagers de l'information. Il est intéressant de

remarquer toutefois que pour beaucoup, « aller sur Internet » revient à chercher des informations souvent de façon inconsciente pour beaucoup avec le même outil de recherche. Ainsi, même si l'intention n'est pas là, la démarche est engagée. L'exemple peut être donné de la connexion au site *Facebook* qui passe par une recherche préalable avec le moteur de l'adresse. Ainsi, si il n'y a pas intention d'entamer une recherche mais d'atteindre simplement un site, les élèves procèdent bien à une démarche de recherche.

## **2.2 La relation de dépendance à l'outil de recherche**

Les usages d'un environnement de recherche peuvent avoir un effet modélisant sur les pratiques. L'utilisateur s'adapte aux réactions de l'outil et tend à adopter un positionnement exclusif avec un environnement. La cohabitation entre la prééminence de l'activité de recherche sur Internet et l'usage d'un outil de recherche tend à façonner les manières de faire et à développer une relation intuitive de l'outil doublée d'une relation de confiance. Cette dépendance vis-à-vis du moteur et des usages de recherche qu'il induit est remarquable lorsqu'on observe les stratégies des élèves. Nicole Boubée décrit ces pratiques de recherche et observe qu'ils privilégient la formulation de requêtes avec un nombre élevé de reformulation<sup>53</sup>. A tous les niveaux et quelle que soit la tâche (prescrite ou autogénérée), leurs interactions avec les systèmes de recherche d'information s'effectuent par le biais d'une stratégie analytique. Cette analyse s'oppose à celle de Bilal et Bachir selon laquelle les jeunes préféreraient du *browsing* plutôt que la recherche par mots-clés<sup>54</sup>. Cette étude démontre un changement de pratique de la part des jeunes et un attachement grandissant pour l'usage de cet outil de recherche ainsi que pour la stratégie associée. Tentant d'expliquer ce changement, Nicole Boubée attribue ce nouveau comportement informationnel des jeunes aux évolutions des environnements documentaires : augmentation constante des pages Web et capacité des outils à supporter les requêtes en langage naturel. Selon Nicole Boubée, les jeunes explicitent cet usage de formulation de requête mettant en avant l'efficacité de cette stratégie par rapport à une navigation par hyperliens jugée chronophage<sup>55</sup>. Cette dépendance vis-à-vis

---

53 BOUBÉE, N., TRICOT, A., 2007. « La formulation de requête, une pratique ordinaire des élèves du secondaire ». In Actes du 6ème colloque international du chapitre français de l'ISKO. *Organisation des connaissances et société des savoirs : concepts, usages, acteurs*. Université de Toulouse. p. 135-151.

54 BOUBÉE, N., TRICOT, A., 2010. *Qu'est ce que rechercher de l'information ?*. Villeurbanne : Presses de l'enssib. p. 59.

55 BOUBÉE, N., 2008. « Les stratégies des jeunes chercheurs d'information en ligne ». *Questions de communication* ; n° 14. p. 33-48.

des moteurs de recherche est assez significative de l'adoption d'une nouvelle technique c'est à dire la recherche par requête. Si elle s'impose, elle doit présenter un avantage. Elle est également le reflet d'une façon de chercher qui correspond aux usagers. Ainsi, selon Everett Rogers une nouvelle technique peut être adoptée si il y a un « *avantage relatif pouvant être mesurée en termes économiques et en terme de prestige social ou de satisfaction*<sup>56</sup> ». La nouvelle technique doit également être *compatible avec les valeurs du groupe* et doit être visible<sup>57</sup>. En ce qui concerne les moteurs de recherche et *a fortiori Google*, l'utilisation de cet outil a donc bien répondu à des impératifs de satisfaction et d'efficacité pour l'action de chercher sur Internet. De même, il est probable que la prééminence de l'outil dans les usages puisse s'expliquer par sa visibilité (installation par défaut dans les navigateurs, campagnes marketing...) mais aussi par une sorte d'échos des pratiques, une façon d'envisager la recherche qui facilite la réception et l'adhésion du public. En effet, une technologie doit correspondre aux « *valeurs du groupe d'accueil*<sup>58</sup> ». De même,

*... les concepteurs intègrent des usages dans leur machine comme lien social ... les usagers, eux, vivent la machine comme lien social, mais leur créativité d'usagers se fait sous contrainte, celle d'une résistance de la technique qui impose des limites à son fonctionnement, qui n'ouvre qu'un champ de possibles*<sup>59</sup> .

Les usagers ont donc trouvé dans l'usage de cet outil la simplicité d'utilisation et une « intuitivité » correspondant selon le propos de Gilbert Simondon *aux formes*<sup>60</sup> possédées en eux, ceci afin qu'il y ait adéquation entre les usages existants et la machine. Il sont toutefois dépendants d'elle.

« L'intuitivité » et la simplicité sont donc au cœur des préoccupations des concepteurs des moteurs de recherche, ceci afin de créer des usages et d'assurer le succès de l'outil auprès des usagers. Mais l'usage répandu d'un outil ne serait pas le premier pas vers le développement d'une intuition commune ? Les facilités et la disposition d'un environnement de recherche serait fortement modélisantes et contribueraient à façonner l'intuition des usagers. Ainsi, si Patrice Flichy, rappelle que la technologie doit correspondre aux valeurs du groupe, il témoigne également de la nécessaire

---

56 FLICHY, P., 2006. *L'innovation technique*. Paris : La Découverte. p. 27.

57 Ibid., p. 89

58 Ibid., p. 89

59 Ibid. p. 90

60 Ibid., p. 138.

transformation opérée par le milieu d'accueil afin d'adopter l'innovation<sup>61</sup>. Cette influence est d'autant plus importante que l'utilisateur est jeune et peu expérimenté.

### **2.3 Une influence provoquée et une intuition façonnée**

L'influence de l'environnement de recherche peut s'expliquer par la difficulté de la tâche de recherche. Elle mobilise des compétences initiales. Celle-ci ont été mesurées par Jérôme Dinet<sup>62</sup> chez des élèves de CM2 en recherche d'information au sein d'un hypertexte. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une évaluation des compétences basée sur l'utilisation d'un moteur de recherche, les participants devaient rechercher des informations dans le but de répondre à un questionnaire. L'analyse de l'information est donc nécessaire afin de savoir si elle leur permet de satisfaire aux questions. Cette étude révèle que les compétences liées au traitement du langage sont liées aux performances des élèves dans une tâche de recherche d'information. Ainsi, le temps mis pour rechercher les réponses au questionnaire varie en fonction notamment du niveau et de la rapidité de compréhension de l'enfant, des compétences verbales générales, des compétences intellectuelles générales et du niveau de compréhension verbale. Il semble cependant qu'il n'existe aucun lien entre les compétences des élèves et le nombre de réponses correctes produites par les élèves dans la tâche proposée. Ainsi, la recherche d'information n'est pas une activité exécutable hors de tout préalable. Elle dépend de compétences initiales possédées par les jeunes. Si ces compétences sont faibles chez un élève, la recherche sera envisagée avec d'autant plus de difficulté. On peut noter que l'étude a été réalisée au sein d'un environnement fermé (une dizaine de pages) et était centrée sur un sujet précis (la Station Spatiale Internationale). La perte de repères ainsi que la tentation d'éparpillement induites par la multiplicité des résultats peut donc être moindre que lors de la confrontation avec un moteur de recherche. Les compétences cognitives et langagières de l'élève sont donc mobilisées lors de cette activité. Elles modulent les capacités à se représenter la tâche à accomplir, choisir et évaluer des documents parmi d'autres ou encore mettre en relation plusieurs textes. Ces compétences sont en devenir chez les élèves d'autant plus s'ils sont jeunes. Elles sont moindres que celles d'un usager aguerri. Les élèves sont ainsi davantage sensibles aux

---

61 FLICHY, P., 2006. *L'innovation technique*. Paris : La Découverte. p. 29.

62 DINET, J., 2003. « Chercher des informations dans un hypertexte : quels liens avec les compétences initiales chez les jeunes apprenants ? » In Desmoulins, C., Marquet, P. et Bouhineau, D. (dir). *Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain.. Actes de la conférence EIAH 2003, Strasbourg, 15,16 et 17 avril*. Paris : INRP.

modes d'affichage des résultats, dépendant de ce que leur livre l'outil de recherche. Les facilités et « l'intuitivité » de l'environnement de recherche jouent comme autant d'éléments qui influencent le jeune dans sa démarche de recherche. Devant la jeunesse de ses savoirs et face aux attraits d'un outil, il est aisé de se laisser guider par lui, de lui déléguer sa confiance. Ainsi, à des degrés divers, les élèves sont sensibles et influençables par l'environnement de recherche.

De ce fait, l'activité de recherche est une opération compliquée pour les élèves. En effet, la recherche incluant les capacités cognitives et langagières de l'élève, implique de se questionner en amont sur un besoin afin de le définir et d'envisager les directions à suivre. La formulation de mots-clés associés à la recherche nécessite une certaine culture de l'élève et une capacité à s'interroger. Ces capacités sont également indispensables lors de la sélection des références. Ainsi, l'évaluation doit être fondée à partir d'éléments possédés par l'élève, que cela soit des connaissances ou des attitudes. C'est ainsi faire preuve d'esprit critique. En dehors de cette évaluation raisonnée, les passions dominent le processus de recherche. En dehors de cet esprit critique l'impact de l'environnement de recherche et les émotions sont importantes. La façon de présenter les résultats, les éléments typographiques saillants, les résultats mis en avant influent et tendent à créer l'intuition et la confiance. Pour réduire le propos, lors d'une recherche les élèves sont « victimes » de leur jeunesse et du manque d'expérience. Ceci étant naturel, on ne peut qu'observer à quel point ils peuvent être exposés lors de cette activité.

Comme nous l'avons dit précédemment, l'intuition se développe lors de recherches en dehors de l'expertise du domaine mais aussi du fait du manque d'expérience issu de l'âge du chercheur. Cette intuition peut être orientée, façonnée par les dispositions techniques de l'outil. Dans cette perspective, on s'éloigne du mode de lecture expert mis en avant par Jean François Rouet. En effet, rechercher de l'information nécessite d'adopter une pratique de lecture experte qui exige des compétences « *qui se construisent à partir et au dessus des capacités élémentaires de lecture et de compréhension de l'écrit*<sup>63</sup> ». Une de ces capacités est la localisation d'une information au sein d'un corpus ou d'un texte.

*Cette forme de lecture demande d'écarter l'essentiel des informations visibles afin de se focaliser sur l'expression où le passage qui paraît le plus pertinent. Elle s'appuie*

---

63 ROUET, J.F., 2010. « La maîtrise de la lecture documentaire : processus cognitifs et savoirs-clés ». In Ministère de l'Éducation Nationale, Direction Générale de l'Enseignement Scolaire. *Repères pour la mise en œuvre du Parcours de formation à la culture de l'information*. Paris : Ministère de l'Éducation Nationale.

*sur plusieurs sous-processus comme prêter attention aux indices offerts par les organisateurs du texte. A ce stade le lecteur se repose sur des indices superficiels tels que l'ordre, la saillance visuelle et la similitude lexicale. Ce peut être encore établir la pertinence thématique d'une expression, à partir de sa représentation de la tâche. Ce processus repose sur la capacité à interpréter et comparer le sens de plusieurs expressions verbales<sup>64</sup>.*

Ces capacités de lecture experte s'appliquent également lors de l'utilisation de l'outil de recherche, il s'agit en effet de sélectionner des références adéquates au besoin d'information. Ainsi, repérer les références s'appuie sur des éléments textuels comme la mise en gras de certains termes ou encore la reconnaissance de l'adéquation de la requête et de la consigne. Ces éléments de lecture experte combinés contribuent à évaluer l'information et permettent de ne choisir que les bonnes références. Les observations faites sur des élèves en recherche amènent à dire que ces modes de lecture experte ne sont pas effectifs et en tout cas ne sont pas combinés. Les élèves sont fortement orientés par la disposition des références dans la page de résultats ainsi que par leur mise en avant par le biais de marqueurs typographiques. Ils restent donc au stade où l'on « *se repose sur des indices superficiels*<sup>65</sup> ». Les références plébiscitées sont bien souvent celles figurant en première position.

Jérôme Dinet, Jean-François Rouet et Jean-Michel Passerault ont étudié l'influence des indices superficiels sur la démarche de recherche et de sélection de références chez des élèves de cycle III lors d'une recherche documentaire<sup>66</sup>. Ainsi, suite à une consigne de l'enseignant, l'élève va se forger une représentation et interpréter la demande pour la transformer en un besoin. La sélection des références relève ensuite d'une activité d'interprétation. Elle met en jeu les capacités du sujet à prendre en compte des indices visuels (typographie), lexicaux (présence de mots-clés identique à la demande) et sémantiques (compréhension du sens global des références ou des titres). L'intérêt de cette étude est quelle montre comment le besoin et l'interprétation peuvent être détournés par les signes typographiques. En effet,

---

64 ROUET, J.F., 2010. « La maîtrise de la lecture documentaire : processus cognitifs et savoirs-clés ». In Ministère de l'Éducation Nationale, Direction Générale de l'Enseignement Scolaire. *Repères pour la mise en œuvre du Parcours de formation à la culture de l'information*. Paris : Ministère de l'Éducation Nationale.

65 Ibid.

66 DINET, J., ROUET, J.F., PASSERAULT, J.M., 1998. « Les « nouveaux outils » de recherche documentaire sont-ils compatibles avec les stratégies cognitives des élèves ? ». In *Hypermédiat et apprentissages. Actes du Quatrième colloque. Poitiers, 15, 16, 17 octobre*. Paris : INRP.

... dans beaucoup de systèmes documentaires classiques (fichiers, index, table des matières) mais surtout dans le cas des systèmes de recherche informatisés (par exemple, les moteurs de recherche sur Internet), les références disponibles apparaissent sous la forme de liste de thèmes-titres, dans lesquels certains mots-clés sont marqués typographiquement <sup>67</sup>.

Ce sont des distracteurs. Ainsi, ces éléments sont à prendre en compte lors d'une recherche dans un domaine où l'élève est novice, où il ne maîtrise pas le sens des indices typo-dispositionnels et où l'intuition prend le pas sur la maîtrise du sujet. L'intuition est dans ce cas orientée par ces distracteurs, elle est suggérée par les dispositifs de l'outil de recherche. L'utilisateur est donc influencé par la mise en forme matérielle des références comme par le nombre de descripteurs correspondant à sa requête. « *La probabilité de sélection d'une référence augmente lorsque que le nombre de descripteurs augmente, et surtout si ces descripteurs bénéficient d'un marquage*<sup>68</sup> » même si cette référence n'est pas conceptuellement adéquate. Les choix des élèves sont ainsi davantage guidés par une stratégie visuo-lexicale que par une stratégie sémantique. Les auteurs parlent ainsi de *stratégie économique* lorsque les élèves ont fait l'économie du traitement sémantique qui aurait permis de constater l'inadéquation des références : la référence bénéficie d'un marquage typographique, ou de la présence d'un descripteur, alors elle va être considérée comme pertinente sans qu'une analyse sémantique complémentaire ne vienne confirmer cette pertinence. Pour Annette Béguin-Verbrugge, « *la pente naturelle de l'activité mentale, dans les activités sociales ordinaires et en dehors de toute consigne ou tout effort particulier, est plutôt celle de l'économie cognitive* <sup>69</sup> ». Or, dans le cas de l'étude, les élèves sont soumis à une consigne prescrite. L'application d'une stratégie économique dans la recherche de références montre d'autant plus l'impact des dispositifs technique de l'outil chez l'élève.

Devant l'influence de ces marqueurs, les auteurs de l'étude s'interrogent sur l'emploi d'outils informatiques présentant ces caractéristiques de présentation des références auprès d'élèves de cycle III. Ils mettent en avant le fait que les caractéristiques

---

67 DINET, J., ROUET, J.F., PASSERAULT, J.M., 1998. « Les « nouveaux outils » de recherche documentaire sont-ils compatibles avec les stratégies cognitives des élèves ? ». In *Hypermédiat et apprentissages. Actes du Quatrième colloque. Poitiers, 15, 16, 17 octobre*. Paris : INRP.

68 Ibid.

69 BEGUIN-VERBRUGGE, A., 2006. *Images en texte, image du texte. Dispositifs graphiques et communication écrite*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.

perceptives sont capables de perturber l'activité de recherche. Plus encore, les dispositifs techniques orientent la recherche et contribuent à façonner les manières de faire et d'évaluer les résultats. L'étude d'une page de résultats d'un moteur de recherche à l'aide de la technique de l'oculométrie permet d'envisager l'influence de la présentation des résultats dans le processus de recherche. L'étude menée par Jérôme Dinet *et alii*<sup>70</sup> met en évidence l'existence de quatre stratégies d'exploration visuelle : la stratégie en F, la stratégie exhaustive, la stratégie de simple détection visuelle et la stratégie en F inversé. Selon l'enquête, la stratégie de simple détection visuelle semble être la plus répandue. On constate dès lors que l'attention de l'utilisateur est aiguillée vers certains résultats (les premiers) dans lesquels les marqueurs typographiques jouent un rôle important. En effet, cette stratégie s'appuie sur la reconnaissance de mots-clés marqués. L'étude montre également que cette stratégie est largement employée par les participants lors de la phase pré-test, c'est-à-dire avant qu'ils ne bénéficient d'un enseignement à la recherche. Les usagers peuvent donc être qualifiés de novices. Cette étude démontre l'influence exercée par l'outil lors d'une démarche de recherche effectuée avec un moteur de recherche.

Ainsi, lors d'une démarche de recherche effectuée sur Internet, les élèves, usagers novices ou en tout cas pour la plupart non conscients des facteurs de présentation des résultats à l'œuvre, voient leur démarche de recherche orientée selon une organisation des résultats qui leur échappe et qui influe sur leur parcours visuel. On peut dès lors se demander si l'évaluation des résultats et leur sélection n'est pas provoquée. C'est en cela que l'on peut parler d'intuition façonnée.

Cette analyse montre ainsi que les manières de faire peuvent être conditionnées par des éléments extérieurs à l'utilisateur. Les façons de raisonner peuvent également être concernées par les dispositifs techniques de l'outil. Il en est ainsi du besoin d'information qui est initialement déterminé par l'élève et traduit à l'aide de mots clés lors de l'usage d'un moteur de recherche. En effet, la formulation de requête est une activité difficile pour les élèves. Il s'agit en effet « *de croiser des traitements lexicaux, sémantiques et logiques des systèmes*<sup>71</sup> ». Or, les élèves font de erreurs d'orthographe, formulent les requêtes en langage naturel, font des erreurs lexicales et manquent de

---

70 DINET, J., DE CARA, B., THEROUANNE, P. et alii., 2010. « L'utilisation des moteurs de recherche par les jeunes : impact des connaissances du domaine et des connaissances procédurales sur les stratégies d'exploration visuelle ». In *TICE2010 – 7ème Colloque Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement*. Université Numérique Ingénierie et Technologie.

71 NAHL, D., HARADA, D.H., 1996. « Composing boolean search statements : Self-confidence, concept analysis, search logic, and errors. » *School Library Media Quaterly* ; vol. 24, n° 4, p. 199-207.

connaissance pour choisir les termes adéquats. Ainsi, pour Marchionini, il n'est pas étonnant que beaucoup de participants à ses études, élèves novices en recherche d'information, fournissent des requêtes en langage naturel<sup>72</sup>. Ces éléments sont autant d'obstacles à l'utilisation de systèmes de recherche informatisés. Cependant, force est de constater que les moteurs de recherche prennent en compte les erreurs en proposant l'orthographe correcte des termes. De même, ils peuvent fournir des requêtes prédéfinies comme le fait *Google* avec la fonctionnalité de saisie semi-automatique et encourage l'utilisateur dans des stratégies simples où prévaut le langage naturel ou les requêtes composées d'un seul terme. Comme nous l'avons dit précédemment, l'« intuitivité » et la simplicité sont donc au cœur des préoccupations des concepteurs des moteurs de recherche. Les dispositions de l'environnement de recherche contribueraient à façonner l'intuition des usagers. Cela est d'autant plus vrai que les usagers accordent leur confiance à l'outil. En effet, pour Marchionini, les participants à ses études « *semblent accorder beaucoup d'intelligence au système*<sup>73</sup> ». Les facilités des moteurs jouent dans l'activité de recherche des usagers. Ainsi, les élèves observés durant une recherche prescrite ont manifesté oralement l'intérêt pour les requêtes proposées par la fonctionnalité de saisie semi-automatique du moteur de recherche *Google*. Dans le cadre d'un cours sur l'utilisation des fonctions avancées du moteur de recherche, les élèves devaient écrire la requête « *Île de la Réunion* ». C'est alors qu'un élève questionne l'enseignant sur la présence ou non d'un mot-clé supplémentaire : « *C'est Île de la Réunion - tourisme ou pas ?* ». Le terme *tourisme* ne fait pas partie de la démarche de recherche initiale de l'élève, il lui a été suggéré par le moteur de recherche car cette combinaison de termes correspond à une requête communément saisie. Les dispositions intuitives de l'outil fonctionnent. Elles correspondent aux réalités de la recherche des usagers, c'est-à-dire l'enclin au langage naturel et à des requêtes courtes. C'est en cela que la technologie correspond aux valeurs du groupe. Mais elle les transforme également. Ainsi, l'élève est attiré par cette précision fournie par l'outil. Ce constat est observable dans d'autres circonstances où les élèves débutent l'interrogation de l'outil et orientent leur recherche en fonction des choix que celui-ci leur propose. Leur intuition de recherche, leurs questionnements initiaux sont ainsi façonnés par l'outil.

Il est intéressant toutefois de constater en quoi la confiance en l'outil permet à l'élève de sortir de la consigne. En effet, il est aisé d'observer que les élèves lors d'une recherche

---

72 MARCHIONINI, G., 1989. « Information seeking strategies of novices using a full-text electronic encyclopedia ». *Journal of the American Society for Information Science* ; vol. 40, n° 1. p.54-66.

73 Ibid.

prescrite ne sortent que très peu voire pas du tout du cadre conceptuel ou même de la consigne donnée par l'enseignant. Ces difficultés dans la formulation de requêtes sont accompagnées de l'usage de termes génériques et vont rarement vers davantage de spécificités. Or, les suggestions du moteur semblent éveiller l'idée d'association de mots-clés, à moins que cela ne soit une confiance aveugle en l'outil et dans sa capacité à trouver la bonne information.

Faut-il voir dans cet exemple concret où l'intuition de recherche est façonnée, une relation positive ou négative entre l'élève et l'environnement de recherche ? Ainsi, les requêtes proposées par la fonctionnalité de saisie semi-automatique peuvent aider l'élève à clarifier son besoin d'information sur un sujet et peut être lui permettre de rebondir vers de nouveaux termes et concepts. A l'inverse on peut y voir la place trop importante occupée par l'outil dans la démarche et une dépossession d'une partie de la réflexion de recherche ainsi qu'un encouragement à chercher que ce qui est populaire. Les résultats affichés et donc les références évaluées et sélectionnées dépendraient de *la popularité et de l'influence*<sup>74</sup> et non plus d'une démarche de recherche personnelle et exclusive à un besoin précis.

Ainsi, la recherche et sélection des résultats est influencée par les logiques de l'outil que ce soit dans l'affichage que dans les suggestions. Ces dispositifs garantissant l'« intuitivité » et la simplicité de l'outil sont ses principaux attraits auprès du public sans que celui-ci soit conscient de ces avantages. En effet, il se développe une relation exclusive entre l'environnement et la pratique d'Internet. L'environnement de recherche façonne les manières de faire et de penser par la représentation qui y est attachée. Cependant, les habitudes prises par l'utilisateur au sein d'un environnement sont-elles transposables à d'autres environnements ? Y a-t-il création de compétences à chercher ou seulement d'habiletés à naviguer avec un outil ?

---

74 LE DEUF, O.2006. « Autorité et pertinence vs popularité et influence : réseaux sociaux sur Internet et mutations institutionnelles ». In ArchiveSic. [Consulté le 23/06/2012]. Disponible à l'adresse : [http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/12/26/03/PDF/Autorite\\_et\\_institution\\_vs\\_popularite\\_et\\_influence.pdf](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/12/26/03/PDF/Autorite_et_institution_vs_popularite_et_influence.pdf)

### **III. Du savoir à l'agir ou le décalage entre le discours des élèves et les pratiques effectives**

#### **1/ Constitution du corpus du bon élève, définition de la prescription scolaire**

Les quatre classes de sixième bénéficient chaque semaine d'une séance d'une heure au CDI nommée « Culture informationnelle ». Ces cours ont lieu en demi-groupe classe, soit environ une douzaine d'élèves. Ces séances permettent à ces élèves, nouveaux arrivants au sein du collège, de se familiariser avec un lieu majeur du collège qu'ils seront amenés à fréquenter que ce soit dans leurs activités d'élèves répondant à une demande d'un professeur ou en tant que simple lecteur pour le plaisir. Ces séances sont aussi l'occasion de rappeler ou de faire découvrir les caractéristiques d'un fonds, à savoir qu'il existe des documents de natures et de fonctions différentes et qu'il existe des façons de s'en servir. Ces séances permettent à l'élève de se constituer un guide d'usage du système d'information de l'établissement réutilisable dans des contextes autres que ces séances comme les demandes des professeurs de disciplines ou encore des motivations personnelles.

#### **1.1 Se repérer dans un système d'information**

Ainsi, l'arrivée des sixièmes au début de l'année marque le début de la première séquence intitulée « Se repérer dans un système d'information ». On trouvera en annexe les copies des fiches élèves des quatre séances. Cette séquence s'étend sur huit semaines. Elle comprend la découverte du lieu, c'est-à-dire des différents espaces constitutifs du CDI (voir annexe B). Elle permet de faire découvrir aux élèves le principe de la cotation des documents, sa logique mais aussi son utilité. Ces séances distinguent la cotation de la fiction des documentaires (voir respectivement annexe C et D). C'est ainsi l'occasion de rappeler la différence qui existe entre les fictions qui expliquent leur localisation séparée dans le CDI. La cotation des documentaires permet de familiariser les élèves avec le classement par domaine de connaissance. Elle permet aux élèves de comprendre la raison du classement d'un document et de savoir comment se repérer dans cet espace et retrouver des documents. Enfin, au terme de cette

séquence, les élèves apprennent à se servir des ressources numériques du collège, que ce soit le réseau internet de l'établissement, les ressources audiovisuelles de type CD ou DVD, le site du collège ou l'existence du portail documentaire du CDI (voir annexe E). Ainsi, cette première séquence a pour fonction de rendre autonome l'élève dans son orientation et dans la compréhension des espaces.

## **1.2 Utiliser des outils de recherche et d'information**

La seconde séquence intitulée Utiliser des outils de recherche et d'information est quant à elle destinée à mettre en œuvre de façon pédagogique ces savoirs et savoirs faire. Ainsi, si ces séances permettent à l'élève d'apprendre à se repérer dans le système d'information et l'utiliser, elles servent également à une réutilisation des acquis techniques dans la réalisation de projets mettant en jeu le processus de recherche d'information en fonction d'un besoin d'information. Cette recherche engendre un travail de prélèvement de l'information, de mise en forme et de restitution sous la forme de synthèse.

Cette seconde séquence prévoit la découverte du portail du CDI, des ressources qu'il contient (sélection thématiques de sites Web, encyclopédie en ligne ), de la façon de les atteindre (voir annexe F) mais aussi des fonctionnalités de recherche proposées par le moteur du portail (voir annexe G). A cette occasion les élèves apprennent à exprimer une recherche en la traduisant sous la forme de mots-clés, à distinguer et à préciser les critères de la recherche (chercher la requête dans le titre, au nom de l'auteur, dans le sujet, dans le nom de l'édition et de la collection). Les fonctionnalités de recherche avancées leurs sont présentées à savoir la possibilité de combiner plusieurs critères de recherche mais aussi de préciser en amont la langue, le genre ainsi que le type du document recherché.

Les fonctionnalités de recherche du portail documentaire sont complétées par l'apprentissage de la recherche au sein du livre. L'utilisation des clés du livre du nom de la séance vise à savoir distinguer et comprendre la fonction de la table des matières, du sommaire et de l'index (voir annexe H). Ainsi, dans la logique de l'exercice à mener, les élèves peuvent rechercher des références à l'aide du portail puis après avoir localisé le document, prélever des informations à l'aide des outils de recherche du livre (voir annexe H bis).

Enfin, la recherche sur Internet à l'aide d'un moteur de recherche est l'élément qui clôt

cette séquence. Elle se base sur la constatation de la part des élèves du bruit informationnel engendré par l'emploi de certains termes de recherche. La recherche avancée est ainsi présentée comme une façon de remédier à ce bruit en précisant les termes et en affinant les résultats. L'accent est surtout mis lors de cette séance, sur la fonctionnalité de recherche de documents par licence d'usage, notamment pour des photographies (voir séance I).

Le réinvestissement des acquis en matière de recherche documentaire et d'information s'effectue par la composition de synthèses sur des personnages historiques ou sur un thème en rapport avec l'écriture. Les recherches sur les personnages historiques prévoient la réalisation d'une fiche incluant des éléments biographiques, des images du personnages ou en rapport avec son œuvre et le contexte et enfin la matérialisation sous forme d'une frise chronologique des éléments clés de sa vie.

Ce projet permet un travail complet sur le processus de recherche, de la définition du besoin à son aboutissement par la reformulation et mise en forme des informations prélevées. Il prévoit la recherche en priorité dans le fonds livresque et avec les outils du CDI (recours aux encyclopédies et dictionnaire, consultation du portail documentaire puis d'Internet).

Ainsi, l'enseignant est prescripteur d'une façon de rechercher propre au contexte scolaire qui inclut l'utilisation d'un outil spécifique et d'une manière de s'interroger qui contraste avec l'utilisation d'un moteur de recherche grand public. La prescription désigne ainsi l'ensemble des actes pédagogiques explicités à l'élève qui encourage des actes et en interdit d'autres.

Cet ensemble de savoirs et savoirs-faire est constitutif d'un bagage de l'élève en matière de recherche d'information dans un contexte donné, celui de l'école. Il porte le discours qui entoure l'utilisation de ces outils et des manières de s'interroger. Cet ensemble constitue un cadre, un corpus de bonnes pratiques qui répondent à une méthodologie explicitée et prescrite auxquelles l'élève peut faire référence.

## **2/ Des prescriptions assimilées dans le discours, présentation et résultats de l'enquête**

### **2.1 Préalables, explication de la démarche**

Les élèves de la classe de sixième observés ont appris à chercher des informations. Les séances consacrées à la recherche d'information ont été l'occasion pour eux de chercher du texte et des images en fonction d'un besoin balisé et défini. On peut dès lors se questionner sur le basculement effectif de ces techniques et de ces questionnements dans un cadre autre que celui de la prescription scolaire immédiate que constituent les séances réalisées au collège. En effet, comme nous avons pu le voir dans la seconde partie, l'élève est influencé par l'outil de recherche sur Internet qu'il utilise sans défiance et qu'il pense savoir maîtriser. Cette croyance qui est fondée sur un usage intuitif de l'outil tend à faire concurrence avec les méthodes mises en avant par l'enseignant.

Le but de l'enquête est d'étudier le degré de réception de ces prescriptions. En effet, y a-t-il prise en compte effective les élèves de ce qui est enseigné ? La réception est-elle complète, partielle ? Comment expliquer que les élèves observés lors de recherches autonomes se distinguent de la méthode enseignée ? Ne comprennent-ils pas le sens de ce qui leur est enseigné par rapport à leurs pratiques informationnelles quotidiennes ?

Comment mesurer le degré des prescriptions ? L'objectif de l'enquête est donc de parvenir à observer chez les élèves des réactions quant à leurs savoirs en matière de recherche d'information. Nous sommes revenus dans la seconde partie sur la part d'intuition et de maîtrise technique et intellectuelle lors d'un processus de recherche chez les élèves. Ainsi, ont-ils un discours construit concernant les stratégies de recherche d'information à mettre en place ou agissent-ils selon une intuition, se laissent-ils guider par l'outil et ses facilités ou mettent-ils en place une distanciation vis-à-vis de lui ?

#### **2.1.1 Capter le discours du « bon élève »**

Afin de permettre des déclarations sincères, les élèves ont été placés en situation où d'expert critique. Ce rôle les pousse ainsi à réagir. En effet, le parti pris a été de susciter leurs réactions face à un comportement inadapté en matière de recherche. Ainsi,

leurs réactions et la part « d'indignation » provoquée chez eux est un moyen de mesurer leur capacité à pouvoir s'interroger, du moins dans le discours tenu. Pour ce faire, un sujet d'un âge environ semblable à celui des élèves a été filmé procédant à une recherche d'information (voir annexe J). Cette situation était cependant fictive dans le sens où les stratégies ainsi que les réflexions prononcées à voix haute par le sujet étaient prévues à l'avance. L'objectif était de mener une recherche comportant des erreurs tant dans la réflexion sur le besoin d'information que sur les postures adoptées en conséquence ou les stratégies envisagées. Cette séquence filmée est ensuite montrée aux élèves, ceux-ci ayant pour consigne de juger le comportement à l'œuvre, d'être en quelque sorte l'évaluateur. Ainsi, les élèves remarquent les défauts ou les qualités de la démarche. Afin de mesurer la justesse ou non de la démarche, les élèves ont recours à une méthodologie de référence, celle de l'enseignant. Ils s'expriment selon les bonnes pratiques qu'ils ont acquises et dont nous parlions précédemment. La posture d'observateur critique qui leur est demandé d'adopter libère leur parole et encourage la sincérité du propos. La portée des prescriptions peut ainsi être mesurée dans la part de désapprobation des élèves vis-à-vis de la démarche entreprise. Ils ont conscience des bons comportements à avoir et de ce qu'il ne faut pas faire. Ils adoptent la stature du bon élève et comprennent de façon implicite comment ajuster le discours de manière à répondre à l'attente de l'enseignant. C'est ce que Philippe Perrenoud désigne par le *métier d'élève*, c'est à dire celui qui « maîtrise à peu près les rituels, les règles, les gestes, les outils, le timing, les formes, les mises en pages, toutes ces petites choses qui autorisent l'enseignant à dire ou écrire en marge : " Vu, correct, juste, c'est bien, continue, fais-en un autre ! " <sup>75</sup> ».

### 2.1.2 Détail de la séquence filmique

La recherche filmée a été effectuée sur un thème et des environnements familiers( voir la vidéo en annexe). En effet, la classe dont sont issus les élèves a travaillé à la réalisation de cartels d'expositions dans le cadre d'une manifestation ayant trait à l'écriture. Cet événement se déroulant au sein du collège a permis la mise en place d'une exposition sur l'histoire de l'écriture installée au CDI. Afin d'impliquer les élèves dans la réalisation de ce projet et d'être un levier pédagogique, l'enseignant documentaliste a

---

75 PERRENOUD, P., 1996. « Métier d'élève, comment ne pas glisser de l'analyse à la prescription ? » In *unige.ch. Genève*. [Consulté le 25 juin 2006]. Disponible à l'adresse : [http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php\\_main/php\\_1996/1996\\_15.html#begin](http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1996/1996_15.html#begin)

initié une recherche individuelle sur des thèmes en relation avec l'écriture. Ainsi, les élèves ont recherché des documents utiles, ont collecté les informations pertinentes et les ont mis en forme afin de produire un descriptif synthétique sur des sujets tels que l'écriture cunéiforme, l'alphabet grec ou encore le papier en Chine. Les recherches ont été effectuées à partir des fonds du CDI à l'aide du portail e-sidoc et sur Internet afin de compléter ce qui a été ainsi collecté. Le plus souvent ces recherches ont été menées avec le moteur de recherche Google.

La séquence filmique projetée aux élèves a été faite sur le thème « *hiéroglyphes* » et a été menée tout d'abord sur le portail e-sidoc du collège dans l'intention de trouver des documents pertinents puis sur Internet à partir du moteur de recherche Google.

Cette séquence a été montrée à 10 élèves issus d'une classe de sixième, de niveau hétérogène. Les élèves étaient constitués en binôme lors de l'enquête, ceci afin qu'il y ait un partage d'expérience et d'avis sur la pratique observée.

Notre choix s'est porté sur ce public tout d'abord pour des raisons de commodités. En effet, les sixièmes constituent un public régulier notamment dans le cadre des séances qui se déroulent au CDI. Il est ainsi simple d'observer leurs pratiques effectives et de les comparer à leurs discours. De plus, ce public possède un intérêt certain du fait de leur âge. En effet, leurs usages sont intermédiaires entre le stade enfantin et adolescent. Cette transition ou ce glissement comportemental permet d'envisager le poids de la prescription par rapport aux pratiques autonomes à un âge où elles ne sont pas encore stabilisées comme pour ceux des élèves plus âgés.

Les réactions des élèves interrogés complètent nos observations issues de la pratique quotidienne et dont les propos ont été rapportés dans la seconde partie. Ainsi, bien qu'il ne s'agisse pas de la même classe, les remarques issues de l'enquête ou de la pratique quotidienne portent majoritairement sur un même niveau, à savoir la classe de sixième. C'est dans l'observation croisée des deux situations que l'enquête prend du sens.

Le film reprend une recherche d'information telle que pourrait le faire un élève lors des séances menées au CDI. L'observation des élèves a été ainsi nécessaire au préalable afin de savoir comment ils procédaient.

La recherche débute par la connexion au portail du CDI. Pour ce faire, le sujet filmé se rend sur le site du collège en ayant au préalable saisi la requête « *collège renoleau* » dans Google. L'attention est portée sur la barre de recherche simple accessible en haut à droite de la page. Cette barre est un accès rapide aux fonctionnalités de recherche et est censée rappeler aux élèves ou du moins leur suggérer les démarches de recherche

effectuées dans d'autres environnements. Une fois la requête « *hiéroglyphes* » saisie, l'attention du sujet se porte sur les premiers résultats. L'intention est double : voir si les élèves sont intrigués par le choix rapide du premier résultat et évaluer s'ils prennent en compte le type de document. En effet, le résultat est une vidéo du Site.tv. Nous avons remarqué que dans l'ensemble les élèves n'étaient pas sensibles à la recherche par type de document et qu'il pouvait en découler une incompréhension de ce qui venait d'être cherché. Ainsi, les premiers obstacles rencontrés sont les types de documents (erreurs de connexion avec le site émetteur), l'attention n'est pas encore portée sur le thème de la recherche (concordance des réponses en fonction du besoin d'information).

Le sujet choisit ensuite d'utiliser les fonctionnalités de recherche avancées comme rechercher sur le titre, l'auteur, le sujet. Ces éléments ont fait partie de l'enseignement à la recherche lors des séances au CDI. Le sujet filmé doit ici utiliser ces fonctions de recherche de façon inappropriée, ceci afin de provoquer une réaction des élèves et de constater qu'ils ont perçus l'utilité de cette façon de rechercher. Nous avons observé le seuil d'intérêt des résultats pour les élèves c'est-à-dire le nombre de résultats évalués et acceptables lors d'une recherche. Choisissent-ils exclusivement les trois premiers résultats ou les parcourent-ils en intégralité ? Nos observations personnelles sur des élèves qui recherchent à l'aide du moteur Google nous font dire que l'attention se porte majoritairement sur les trois à cinq premiers résultats.

De façon générale, le sujet filmé utilise les fonctions avancées de recherche comme titre, auteur, sujet comme nous l'avons déjà dit mais spécifier le type de document. Ainsi, la concordance entre la pertinence du document en fonction du thème de recherche et la nature du document est évaluée au détour du choix par le sujet filmé d'un roman comportant dans le titre des éléments relatifs à l'Égypte. Les élèves parviennent-ils à se rendre compte de la fonction de chaque type de document. L'arrivée des élèves en début d'année de sixième s'accompagne d'une visite du CDI et de l'explication des composantes du fonds documentaire. Cependant, il est arrivé lors des séances de recherche au CDI que des élèves confondent la fiction et le documentaire du fait notamment du titre. Est-ce qu'en position d'observateur la prescription de l'enseignant sera-t-elle plus visible que lors de l'action ?

La recherche sur le support livres donne l'occasion au sujet d'élargir sa recherche à d'autres thèmes et donc de nouveaux mots-clés. Cette partie permet de constater les capacités de réflexion et de distanciation des élèves vis-à-vis d'un sujet. Alors qu'ils sont en position d'observateurs, ils ont le recul nécessaire pour se questionner sur la validité

et la pertinence des thèmes associés choisis. En effet, le sujet rebondit sur le thème écriture, ce qui pourrait-être intéressant étant donné notre thème initial. Cependant, ce nouveau thème n'est pas plus précisé et est facteur de bruit.

La place des images dans la recherche a été questionnée. En effet, certains résultats affichent les vignettes des couvertures des livres ou magazines. Le sujet se questionne ainsi sur la validité d'un résultat du fait de l'inadéquation entre l'image de couverture et le titre. De même, pour des sujets similaires, les élèves seraient tentés par les résultats comportant des images. Selon Nicole Boubée, « *l'image sert à évaluer positivement ou négativement un document*<sup>76</sup> ».

La recherche se poursuit ensuite sur Internet par le biais du moteur Google. Le fait d'utiliser le portail du CDI puis Google permet d'observer les remarques éventuelles d'élèves concernant le changement d'environnement de recherche. En effet, le sujet applique les mêmes stratégies que sur le portail du CDI à savoir privilégier les premiers résultats (faire jouer son intuition en se rendant en premier lieu sur *Wikipédia* comme site de référence), procéder à une évaluation très sommaire des résultats en se fiant aux titres et aux adresses (faire confiance à l'outil pour rapporter les bons résultats) et ne pas préciser la recherche au delà d'une requête.

## **2.2 Résultats de l'enquête**

De prime abord et avant de rentrer plus finement dans le détail des réactions des élèves, nous pouvons remarquer l'écart entre le discours des élèves traduisant la prescription de l'enseignant et la pratique. En effet, le rôle d'observateur qui leur a été conféré a permis de libérer la parole et de se montrer parfois même « indigné » de la façon de faire du sujet filmé. Se développe ainsi un discours critique tout à fait construit sur les usages et les réflexions observées. Ainsi, la méthode d'investigation mise en place a rempli sa fonction, à savoir permettre aux élèves d'endosser le rôle du bon élève qui réagit à ce qu'il trouve incorrect en fonction des savoirs qui lui ont été prescrits par l'enseignant. Ils s'expriment en fonction de leurs savoirs scolaires et non de leurs usages privés. En ce qui concerne les réactions, celles-ci sont moins spontanées que ce que nous aurions espéré. Les élèves attendent d'avoir visionnée l'ensemble de la démarche pour ensuite la critiquer. Bien sûr, certains binômes sont plus enclins à montrer leur désapprobation vis-à-vis du comportement que d'autres.

---

76 BOUBÉE, N., 2007. « L'image dans l'activité de recherche d'information des élèves du secondaire : ce qu'ils en font, ce qu'ils en disent. ». *Spirale* ; n° 40.

De façon générale, le poids de la prescription scolaire dans l'activité de recherche documentaire et d'information est nettement visible ; l'on prend conscience que les élèves s'expriment à partir d'un savoir issu de l'enseignement scolaire. Ainsi, Andréa constatant une mauvaise manipulation du sujet filmé déclare « *elle se trompe, elle aurait pu chercher dans une encyclopédie d'abord* ». La consigne donnée aux élèves était simplement d'observer les façons de faire du sujet lors de sa démarche et non de faire des suggestions sur une stratégie alternative. Consulter des ouvrages usuels (dictionnaires et encyclopédies) était la démarche demandée par l'enseignant aux élèves avant toute utilisation de l'ordinateur afin de définir et de préciser leurs besoins. L'élève reproduit donc parfaitement le discours de l'enseignant en matière de méthodologie de recherche d'information. De même, à propos de la pertinence de l'ouvrage « La grande encyclopédie de l'écriture » qui répond au mots clés « *écriture* », Inès déclare (à l'inverse de son binôme) que bien que le livre traite d'un sujet très large, « *il faudrait aller au CDI et vérifier dans l'index et la table des matières* » afin de se rendre compte plus justement de l'intérêt de l'ouvrage.

Autre trace de l'influence de la prescription scolaire dans les discours, Benjamin, tandis que le sujet précise sa recherche sur le portail du CDI en cliquant sur « *revues, journaux magazines* », conseille d'utiliser la recherche avancée : « *elle n'est pas allée voir dans documentaire dans la recherche avancée,... oui parce que les magazines c'est pas toujours vrai non plus, c'est des revues.* ». On constate que l'élève reproduit les conseils de l'enseignant ou du moins la façon de faire qu'il leur a été montrée afin de rechercher dans la base du CDI. Cependant, il y a effectivement confusion sur ce que peut représenter la notion de livre documentaire. Ainsi, l'élève pense que les termes *magazines* et *revues* sont péjoratifs, ou du moins désignent un type de presse bien particulier que l'école ne promeut pas pour leur intérêt documentaire.

### 2.2.1 Le thème de la recherche et la formulation de mots-clés

Les élèves sont sensibles à la façon dont le sujet s'interroge. La requête initiale « *hiéroglyphes* » engendre du bruit, notamment un grand nombre de vidéos. Pour affiner sa recherche, le sujet spécifie le type de support. Mais les documents sélectionnés ne font pas l'unanimité. Pour Elise, le sujet « *a choisi le mauvais livre, c'était pas le bon thème* », « *elle aurait dû spécifier hiéroglyphe écriture* ».

Ainsi, le fait de rebondir sur des thèmes associés trop larges ou peu précisés leur paraît

être une mauvaise stratégie. En effet, les élèves sont conscients de la nécessité de reformuler les termes de la recherche. Cette activité était demandée par l'enseignant lors de leurs propres recherches. Les élèves devaient étendre leurs recherches à des thèmes associés. Notre sujet choisit de poursuivre sur les thématiques « *écriture* » et « *Égypte* » en sélectionnant successivement les support livres et revues, magazines, journaux. Cette stratégie est compréhensible si le terme est précisé. Or, ce n'est pas le cas. Ainsi, lorsque le sujet écrit le terme « *Égypte* », la réaction spontanée d'Andréa est de dire : « *elle s'est trompée, ça va faire une recherche inconnue .* ». Il faut comprendre ici que la recherche ne donnera aucun résultat. La réponse de cet élève montre qu'il a déjà été confronté lui même au problème. Il a conscience des contraintes engendrées par l'outil du fait de la pratique dans le cadre des séances au CDI. Thibault, le binôme d'Andréa se demande alors « *pourquoi elle ne tape pas écriture égyptienne ?* » et Andréa de rajouter « *elle aurait dû taper histoire de l'écriture Égypte* ». Emma et Corentin parviennent à construire ensemble une réponse précisant que le simple terme *écriture* « *est trop large* ». A notre question interrogeant sur l'inefficacité du terme, Corentin répond qu' « *il n' y a pas que l'écriture hiéroglyphique, il y a aussi l'écriture des poètes, des écrivains ...* » et Emma de conclure « *elle aurait pu préciser écriture hiéroglyphe* ». Benjamin applique la même stratégie qui veut davantage de spécificité dans la requête en saisissant « *écriture égyptienne* ». En effet, pour lui interroger sur « *Égypte c'est vaste, ça peut être les pyramides, il faut être moins large !* ».

Les élèves ont ainsi tous conscience de la portée des termes qu'ils saisissent dans l'outil de recherche sur le portail du CDI. Ainsi, étendre sa recherche aux termes *écriture* et *Égypte* sans davantage de spécifications est une erreur.

On note que en ce qui concerne les mots clés qui auraient dû être saisis que les élèves laissent peu de place au langage naturel qui est peu présent lors de leur propre formulation. Ils optent volontiers pour des requêtes qui, bien que courtes et se ressemblant globalement, sont synthétiques et sans articles. Cela contraste avec nos observations. En effet, il n'est pas rare d'observer des élèves de tous niveaux saisir des requêtes en langage naturel. L'exemple le plus courant est « *le portail du CDI collègue Alfred Renoleau* » saisi dans le moteur de recherche. Concernant les travaux d'autres classes de sixième portant quant à eux sur des personnages historiques, les élèves peuvent interroger la base du CDI par le biais d'une question de type « *la vie de ...* ».

## 2.2.2 La recherche sur le portail documentaire

### A/ La maîtrise de l'interface de recherche

Au-delà de la requête, ce sont les manières d'utiliser les interfaces qui sont ici critiquées. Nous pouvons remarquer l'importance qu'accordent les élèves à reproduire les façons de faire qui leurs ont été montrées. Ainsi, lorsque au début du film le sujet saisit sa requête dans la barre de recherche rapide en disant « *ça ressemble à Google* », les élèves assimilent cette pratique à une faute. Pour eux, il est nécessaire de passer par l'onglet « Chercher – Dans la base du CDI » comme le veut la méthodologie enseignée. Le braconnage des pratiques comme le feraient les usagers tacticiens de Patrice Flichy n'est ici pas effectif, les usagers reproduisant scrupuleusement une façon de faire<sup>77</sup>. Les élèves ne se sont pas assez appropriés l'outil pour en faire un usage détourné et utiliser pleinement les fonctions de recherche dans ses différents aspects et sa simplicité. Cela reste pour l'instant l'outil d'un contexte scolaire, l'outil lié à l'enseignant. L'utilité de cette barre de recherche n'est pas envisagée et n'est en tout cas pas vue comme une façon simple de chercher « comme avec Google » tel que nous le pensions. Selon Pablo cette barre n'est pas comme Google car « *il [l'outil] ne trouve pas tout ce qu'il veut* ». Il est intéressant de voir ici la différence qu'il existe entre le portail du CDI qui trouve des livres qu'il est nécessaire d'aller ensuite chercher puis explorer et l'outil Google qui permet d'accéder directement à l'information adéquate. Il y a une différence dans la portée et peut être aussi dans l'utilité, le portail du CDI dont les usages sont contextualisés serait moins efficace.

Le film incluait des pratiques de recherche utilisant des fonctionnalités avancées comme la recherche par champ. Celles-ci étaient pourtant utilisées de façon illogique comme par exemple lorsque le champ « auteur » était précisé pour le terme *hiéroglyphes*. C'était une façon de mesurer la réception de la prescription. Ont-ils compris l'utilité de cette fonctionnalité ? Ainsi, Killian et Emma qui appartiennent à des binômes différents remarquent l'incohérence de la démarche avec toutefois un doute : « *Non, c'est idiot !* »... « *Si, ça peut marcher, ça va nous dire les auteurs, ça va pas nous dire de quoi ça parle enfin si mais avec auteur, on peut pas savoir ce que c'est comme livre* ». La réflexion est confuse. Si l'élève sait que la démarche entreprise n'est pas la bonne, il

---

<sup>77</sup> FLICHY, P., 2006. *L'innovation technique*. Paris : La Découverte. p. 121.

a du mal à savoir pourquoi et à formuler sa réponse. Peut être qu'en y réfléchissant, il se dit que cette façon de faire permet de trouver les auteurs qui ont écrit sur le sujet. Plus simplement, Killian et Pablo indiquent que pour ce type de recherche le sujet aurait du choisir le champ « sujet ». Mais ne donnant aucune explication, nous pouvons penser que ce conseil ne vient uniquement que de leur propre pratique de recherche issue des séances au CDI et non d'une réflexion sur la portée de l'emploi des champs. Inès aurait quant à elle choisi le champ « titre » parce que « *hiéroglyphes, c'est pas quelqu'un qui l'a fait* ». Il faut comprendre ici que ce n'est pas le nom d'un auteur, l'élève comprenant donc l'utilité et la distinction entre les champs proposés. Ainsi, à des degrés différents, les élèves expriment leur savoir issu de la prescription de l'enseignant. La démarche de préciser par champs suscite toutefois le plus d'indignation parmi l'ensemble des remarques qui ont été faites. Pour Mathias, le sujet qui choisit successivement les champs sujet, titre, auteur « *fait n'importe quoi ! ... elle devrait choisir écriture égyptienne et cliquer sur titre !* ».

#### B/ Chercher au-delà des premiers résultats

Le sujet est également critiqué pour le manque de curiosité vis-à-vis des résultats. Pour les élèves, il s'agirait de vérifier minutieusement la page de résultats plutôt que de cliquer sur le premier résultat. Le propos « *elle aurait pu chercher d'autres livres* » revient ainsi souvent. Benjamin remarque que ce soit sur le portail du CDI ou Google « *...c'est pareil, elle clique toujours sur le premier lien.* ». De même, pour Andréa, le sujet filmé « *ne descend pas, elle ne va pas sur d'autres pages* ». Corentin applique lui une méthodologie de recherche avancée. Le sujet filmé aurait selon lui pu faire défiler la page ou se servir du nuage de descripteurs présenté aux usagers afin d'orienter leur recherche. Cette façon de mener la recherche en utilisant les descripteurs est une façon pour l'élève d'avoir des résultats ciblés correspondant au terme « *hiéroglyphes* ». Cette méthode, explicité lorsque le sujet ainsi que Corentin se questionnent sur l'utilité de l'ouvrage « *La grande encyclopédie de l'écriture* », s'oppose à celle d'Emma qui comme nous l'avons déjà dit, consiste à consulter le livre en utilisant l'index et la table des matières. Dans les deux cas, l'action des élèves résulte des enseignements apportés. L'appréhension des différents supports est cependant moins évidente. Pour Thibault, le sujet se trompe dès lors qu'il clique sur les liens des vidéos du Site.tv car « *le portail du CDI, c'est pour les livres* ». On peut constater quelle représentation est attachée pour cet

élève à la recherche d'information dans le cadre de l'école et avec un outil prescrit. C'est l'affaire des livres et elle se fait dans le cadre du CDI.

### C/ La question de la nature et du support du document

Le roman « Néfertiti, reine d'Égypte », pour lequel le sujet interroge l'utilité car il répond à sa recherche sur l'Égypte, permet en revanche de constater que les élèves identifient la nature de l'ouvrage. Leur réaction spontanée et collective est de mettre de côté ce résultat du fait de sa nature. Mais à la question « *est-ce que cet ouvrage peut être utile à l'exposé ?* », leur réponses semblent moins hésitantes mais nuancées. Pour certains, il est probable que ce résultat soit écarté du fait de la distance avec le thème de départ plus que du fait s'agisse d'une fiction, « *c'est sur une reine et pas des hiéroglyphes* ».

Ainsi, de toutes les critiques, celles formulées quant aux supports sont les moins évidentes. Il faut interroger les élèves afin qu'ils réfléchissent à ce qu'ils viennent de voir et fassent appel à leurs souvenirs. De ce fait, Andréa approuve la démarche du sujet lorsqu'il recherche sur le terme « *hiéroglyphes* » en précisant le champ « sujet » et en choisissant de ne sélectionner que des revues, journaux et magazines. L'élève valide donc la démarche selon ses savoirs et la logique qu'il a tiré de l'utilisation de ces fonctionnalités.

La démarche d'expérimentation nous permet de confirmer l'importance de l'image comme facteur discriminant dans la recherche. En effet, les miniatures des couvertures sont des éléments qui jouent positivement et négativement dans l'évaluation et la sélection. Ainsi, lorsque le sujet est désappointé par la miniature de couverture d'un GéoAdo dont l'article répondait à la requête Égypte, Killian déclare « *c'est juste la couverture, il ne faut pas se fier aux apparences* ». Dans un autre binôme, Thibault dit sur le même sujet « *elle aurait du regarder quand même parce que derrière, il y a articles* ». Il fait ainsi référence à l'interface du portail qui pour les magazines met en évidence une icône comportant la mention « article » et qui est accolée à la miniature de la couverture du magazine. A l'inverse, Mathias qui est en désaccord avec le choix du terme *Égypte* pour un sujet d'exposé sur les hiéroglyphes et qui critique l'article *L'Égypte vue du ciel* rajoute « *en plus ce résultat n'est vraiment pas bon, on parle du Japon* ». Il fait référence à la miniature de la revue sur laquelle il est possible de voir le

visage d'une femme et en oublie le support, preuve que l'image joue sur l'évaluation d'un résultat.

### 2.2.3 La recherche sur Internet

La consultation du portail documentaire terminée, le sujet oriente ses recherches sur Internet en utilisant *Google*. Le lien vers l'article de *Wikipédia* est sélectionné en premier. Les élèves sont ainsi tous sensibles au choix qui est fait. Conscients des mécanismes de publication de l'encyclopédie, ils sont prompts à déclarer que *Wikipédia* est une source dont il faut se méfier : « *Wikipédia, tout n'est pas vrai parce que tout le monde peut écrire ce qu'il veut* ». Dans le même esprit, Thibault déclare « *oui, mais c'est pas toujours juste sur Wikipédia...* », impression confortée par Killian, « *on avait l'impression que pour elle tout était vrai sur Wikipédia alors que non, ce n'est pas forcément juste ce qu'elle a vu.* ».

Plus globalement, Andréa critique la démarche de recherche sur *Google* « *mais c'est peut être faux sur Google parce qu'il n'y a pas de livres... c'est un peu mieux sur les livres car on peut trouver plus de choses...* ». Il y a là inévitablement une adaptation du discours à l'exercice d'observation demandé. Les élèves font évidemment confiance aux outils *Google* et *Wikipédia* mais il est intéressant de remarquer que dans leurs discours transparait certains interdits concernant ces outils. Ainsi, pour un exposé, les livres prévalent, ils semblent plus sérieux.

Le discours des élèves est marqué par une différence d'appréciation des résultats entre le portail du CDI et le moteur de recherche *Google*. Ainsi, comme nous l'avons déjà noté, le sujet était critiqué lorsqu'il privilégiait et cliquait sur les premiers résultats avant de s'être assuré de l'intégralité des références. Cette même démarche effectuée sur *Google* rencontre moins de critiques, les élèves relevant qu'ultérieurement le fait que le sujet n'ait consulté que trois résultats. La sélection du premier résultat (*Wikipédia*) effectuée avant d'évaluer les autres ne semble pas les gêner malgré le discours sur la fiabilité de la source rapportée précédemment. Ainsi, si les élèves connaissent les débats qui entourent l'encyclopédie en ligne et ce qu'il s'agit en conséquence de déclarer, la démarche de recherche n'est quant à elle pas sujette à des remarques. L'absence de réaction immédiate permet de déduire que ce comportement leur est familier, c'est une de leurs pratiques. Pour Andréa « *je serai allé sur Wikipédia car c'est un site connu* ». On

constate que la simple mention de l'encyclopédie dans les résultats est un facteur discriminant de la recherche comme nous l'évoquions dans la seconde partie.

La différence d'appréciation qui existe entre le portail du CDI et le moteur de recherche peut s'expliquer du fait de la prescription entourant le premier outil. En effet, l'usage que les élèves ont eu du portail dans le cadre de la formation impliquait la sélection de plusieurs références de documents afin de pouvoir prélever l'information, croiser les sources et pouvoir réaliser les cartels d'expositions. Ainsi, la prescription génère ici des usages spécifiques à des contextes précis. La bascule apparaît tout de même dans le discours. Pour Elise, il aurait été nécessaire de parcourir la page entière, « *d'aller plus bas* ».

En ce qui concerne les sites visités, les élèves relèvent tous l'inadéquation des résultats avec le thème de l'exposé. On note l'importance de marqueurs tels que le titre et le résumé. En effet, les élèves disent lire ce qui explique leur désaccord avec le sujet filmé. Cependant, l'abondance de marqueurs en majuscule et en gras comme « *hiéroglyphes* » ou « *Égypte* » ne semble pas influencer leur sélection de résultats : « *elle ne regarde même pas les titres ou le résumé* ». Les élèves montrent ainsi qu'ils lisent scrupuleusement le titre dans son intégralité et pour certains le résumé. Ils laissent transparaître des caractéristiques de novices en matière de recherche d'information qui adoptent une lecture linéaire plutôt que sélective.

Ainsi, dans cet exemple d'observation les marqueurs typographiques ne jouent que si l'élève connaît au préalable la source. Ainsi, bien que ces marqueurs soient des aides et facilitent l'intuition des usagers, ils ne sont efficaces qu'avec cette connaissance de base possédée par les élèves de la typologie des résultats collectés par le moteur de recherche. Les élèves procèdent donc à une évaluation différente selon les résultats, accordant facilement leur confiance et écartant les résultats lorsqu'ils le jugent nécessaire. Cependant, le moteur de recherche semble faciliter la curiosité des élèves. En effet, lorsque la question de l'intérêt des deuxième et troisième résultats leur est posée, les élèves déclarent qu'ils auraient tout de même « *cliqué dessus, pour voir* ».

### **2.3 Limite de l'enquête**

La séquence de recherche d'information filmée et présentée aux élèves est d'une durée de huit minutes. Elle comprend une recherche sur le portail du CDI puis sur Internet. Le sujet s'interroge sans avoir préparé ses thèmes de recherche à l'avance. Il travaille pour

ainsi dire en direct et réajuste sa stratégie en fonction des réponses. Cette démarche effectuée dans un temps aussi court ne correspond pas aux réalités de recherche des élèves. Ainsi, durant la séance consacrée à la sélection des références documentaires adéquates, une majeure partie du temps a été occupée par la connexion au portail du CDI, par la localisation de l'endroit où les élèves devaient saisir les mots-clés puis enfin par à l'évaluation des références.

La rapidité toutefois nécessaire du film est peut être à l'origine du manque de réactions spontanées des élèves. L'interrogation et le dialogue permettent néanmoins de pallier cette difficulté.

La prise de vue qui est parfois trop subjective, qui cherche à montrer où est le défaut de la démarche du sujet peut être pointée comme étant une limite du film. Cette caractéristique technique est explicable par la méconnaissance du rendu de la séquence sur l'écran de l'ordinateur mais aussi de la capacité des jeunes à observer les détails relatifs aux références documentaires notamment sur le portail du CDI.

Enfin, la direction des entretiens a pu prendre à certains moments un aspect directif et délaisser la simple observation des commentaires, notamment lorsque certains élèves n'ont pas relevé des détails. Notre discours les pousse à répondre. Ainsi, des remarques qu'ils ont pu faire ne leur sont pas venues naturellement, il a fallu non pas leur suggérer mais les mettre sur la voie, les pousser à s'interroger.

### **3/ Du discours à la pratique**

Il y a une différence entre le discours rapporté par l'élève et sa pratique effective. Ce constat appliqué aux élèves s'observe en dehors de la recherche d'information, thème qui occupe notre réflexion. Le *métier d'élève* dont parle Perrenoud est ainsi autant valable lors d'une évaluation sommative où l'élève réinvestit ponctuellement des connaissances mais qui ne sont pas assurées de perdurer au-delà de l'évaluation. Il adopte dans ce cas l'attitude adéquate pour répondre justement aux questions de l'enseignant.

Il y a un écart entre la volonté de former l'élève et la réception du discours de l'enseignant concrétisée en pratiques effectives.

Cet écart apparaît lorsque les élèves sont livrés à eux-mêmes pour les recherches. Ainsi, il leur est difficile de conceptualiser le sujet imposé par le biais de mots-clés. Comme

nous l'avons dit précédemment, l'usage du langage naturel est fréquent, l'élève saisissant une suite de mots qui ne semblent pas choisis pour leur complétude mais envisagés pour que l'outil réponde à la demande. Il est possible ainsi de remarquer des requêtes sous forme d'une interrogation. De même, comme nous avons pu le voir avec l'enquête, il est difficile pour les élèves d'envisager que les documents trouvés par l'outil de recherche propre au CDI puissent répondre à leur thème, à moins que le mot cherché ne soit présent dans le titre. Cette stratégie peut porter ses fruits avec l'utilisation du moteur du portail documentaire où l'indexation est réalisée par le professionnel ce qui limite le bruit documentaire lié à l'emploi d'un terme. Elle s'avère toutefois périlleuse avec un moteur de recherche du type *Google* qui propose des résultats parfois éloignés du thème initial et qui tend à détourner l'attention. Cependant, comme nous l'avons vu, les élèves font preuve d'un certain discernement concernant les résultats, ce qui ne les empêche pas tout de même de cliquer par curiosité.

Face à une recherche documentaire dans un contexte scolaire, le sentiment de submersion semble fréquent. Quel document conviendra le plus à mon sujet ? Les élèves sont désarmés par l'interface que propose le portail du CDI par rapport au moteur de recherche. Ainsi, l'outil renvoie à une référence documentaire et non directement de l'information. Ne donnant accès qu'à des références, il est nécessaire de poursuivre la démarche afin de localiser le document puis sélectionner l'information. L'écart est de taille face à l'utilisation d'un moteur et renforce le poids de la tâche à accomplir. Le trouble se comprend face à ce trop plein de références inconnues de l'élève. Il se trouve alors en position de faiblesse en ce qui concerne l'expertise du domaine (ignorance du thème de recherche et des sources adéquates) mais aussi pour ce qui concerne l'expertise du système. En effet, la pratique des fonctions d'affinage de la recherche sont peu utilisés, ce qui montre que bien que si les élèves connaissent leur existence, leur utilisation ne fait pas pour autant sens.

Cet écart questionne d'autant plus que les discours recueillis dans le cadre de notre enquête révèlent que les prescriptions enseignantes semblent assimilées par les élèves. Ils ont compris et agrégé le discours de l'enseignant, « les us et coutumes du bon chercheur d'information ». Ils sont également capables à leur tour de le transmettre, de porter la prescription. Ainsi, l'enquête a montré qu'il existe des analogies entre le discours de l'enseignant et ceux des élèves. Ces derniers explicitent et conseillent une démarche de recherche qui est celle de l'enseignant en réaction aux mauvais usages qu'ils perçoivent. Nous remarquons que les modalités de recherche avancées, la

concordance des mots-clés par rapport au sujet ou encore la nécessité de voir au-delà du premier résultat sont scrupuleusement rapportées par les élèves face aux mauvais usages observés. Autre exemple, lorsqu'un élève déclare que le sujet filmé aurait d'abord pu se tourner vers une encyclopédie avant d'engager une recherche à l'aide de l'outil informatique. Cette forme de prescription est également constatée par Anne Cordier qui, travaillant sur les imaginaires et les représentations attachées aux pratiques informationnelles d'élèves de sixième face aux pratiques de formation des enseignants documentaliste, remarque une hiérarchisation importante des supports d'information<sup>78</sup>. Dans ses observations, les élèves se voient imposer un ordre de recours strict aux supports de recherche, le livre prévalant toujours sur les ressources numériques.

La situation est paradoxale. En effet les élèves intègrent un discours dont on perçoit bien l'écho dans les entretiens. Ils deviennent à leur tour prescripteurs mais lors de pratiques autonomes ne reproduisent pas ces pratiques. La question dès lors est la suivante : que font-ils de cette prescription ? A quoi tiennent leurs résistances à mettre en œuvre les recommandations des enseignants ? La réception n'est pas que du simple fait du discours, la méthode prescrite peut être mise en application dans le cadre d'une mise en application évaluée. Ainsi, une fin de séance prévoit de faire compléter aux élèves un questionnaire à choix multiples en ligne réalisé par l'enseignant. Ce questionnaire permet de faire le bilan des séances précédentes et de faire une correction discutée en groupe. Or, à cette occasion la très grande majorité des élèves répond juste aux questions. Le discours est ainsi effectif en pratique. L'élève comprend les formulations de l'enseignant et se montre capable de fournir les réponses adaptées. Il y a adaptation du discours de l'élève et de ses façons de faire. Ainsi, la prescription peut être retrouvée dans les actes mais ils répondent à des temps précis.

Quelles explications peut-on proposer à cela ? Est-ce à dire que les élèves ne voient pas le bénéfice qu'ils peuvent tirer de telles pratiques par rapport à leurs propres usages ? L'écart doit être compris davantage en termes d'un manque d'adhésion d'une façon de faire qui n'est pas la leur. Ainsi, la méthodologie de recherche prescrite est trop étroitement liée à un contexte, elle est représentative de l'environnement et de la tâche scolaire. En effet, les pratiques relèvent d'une action située, propre à un contexte. Elles s'inscrivent dans un environnement particulier. En ce sens, Anne Cordier émet l'hypothèse que « *l'appréciation et l'appropriation de l'outil sont liées au lieu et au*

---

78 CORDIER, A., 2011. « Les collégiens et la recherche d'information sur Internet : entre imaginaires, pratiques et prescriptions ». *Documentaliste – Sciences de l'Information* ; vol. 48, n° 1. p. 62-69.

*contexte dans lesquels il est convoqué*<sup>79</sup> ». Elle précise que « *l'activité de recherche est une action située, dépendant fondamentalement des circonstances matérielles et sociales de son exercice*<sup>80</sup> ». Anne Cordier confirme la spécificité des pratiques de recherches dont l'outil et les usages sont attachés à un contexte. Il existe bien des sphères de pratiques différenciées, voire parfaitement disjointes.

L'écart qui existe entre le savoir des jeunes hérité de la prescription de l'enseignant et leurs usages en matières de recherche peut s'expliquer par le poids de la tâche associée à la recherche d'information. En effet, celle-ci est vécue comme une obligation scolaire là où, comme nous l'avons vu dans la première partie, Internet est utilisé de façon ludique. Circonscrit à la sphère privée, l'outil numérique est synonyme de plaisir et de liberté. Cet aspect contraste avec l'usage qui en est fait dans le cadre scolaire où Internet est bridé (filtrage de sites de façon automatique ou sur interdiction de l'enseignant) et voué à être utilisé pour la recherche scolaire.

Cependant, bien que la tâche scolaire semble un élément peu motivant pour les élèves, il n'en demeure pas moins qu'ils possèdent leurs propres pratiques de recherche d'information inscrites dans l'usage qu'ils font d'Internet avant toute forme de prescription scolaire. Il convient de mentionner que pour beaucoup d'élèves, la sixième est la classe où vont être dispensés des enseignements relatifs à l'usage d'Internet, que ce soit dans le cadre de séances au CDI où en cours de technologie. Or, de nombreux élèves ont une pratique régulière, voire quotidienne du Web dans leur sphère privée. L'enquête de l'association Fréquences Écoles montre bien que les usages du Web existent chez les jeunes enfants, incluant la recherche personnelle d'information<sup>81</sup>. La recherche scolaire, prescrite par un enseignant n'intervient qu'à leur entrée au collège. La perte de sens attachée à l'imposition d'une méthode de recherche qui inclut le recours à des outils nouveaux et à des ressources imposées, comme le livre, peut être entendue en cela que les élèves ne réalisent complètement la portée de ce qui est fait par rapport à ce qu'ils font déjà du fait de pratiques autonomes sur le support qu'est Internet.

Sensibiliser les élèves à l'utilisation des livres (usuels et documentaires) est un but louable mais qui ne doit pas prendre le pas sur la formation à d'autres ressources. Le recours aux différents supports doit être compris comme un acte de sensibilisation aux sources et aux différentes façons de trouver l'information, la hiérarchisation des supports

---

79 CORDIER, A., 2011. « Les collégiens et la recherche d'information sur Internet : entre imaginaires, pratiques et prescriptions ». *Documentaliste – Sciences de l'Information* ; vol. 48, n° 1. p. 62-69.

80 Ibid.

81 FONTAR, B., KREDENS, E. 2010. *Les jeunes et Internet : de quoi avons nous peur ? Synthèse de l'étude sur les usages d'Internet par les jeunes*. Fréquence Écoles. 16 p.

devant être bannie afin justement de laisser la place aux pratiques effectives des élèves dans la réalisation de tâches scolaires. Le recours aux livres devrait être perçu comme une possibilité pour trouver l'information correspondant à un besoin parmi d'autres ressources et non systématiquement constituer une priorité dans la réalisation d'une méthodologie de recherche.

Soulignons enfin ce qu'il y a de paradoxal dans la pratique de l'enseignant qui critiquant un usage des outils de recherche et les pratiques des jeunes les reproduiraient dans un cadre pédagogique et chercherait à prescrire une manière de faire. Ainsi, la pratique des élèves est considérée comme non conforme car ne passant pas par les outils recommandés par l'enseignant. Cela est repérée par Anne Cordier qui, observant les pratiques d'enseignants documentalistes, note la tendance qu'on nombre d'entre eux à rediriger systématiquement l'élève vers BCDI. Perçu par les enseignants documentalistes comme une véritable alternative à Internet, le logiciel est cependant vu chez les jeunes comme l'outil du documentaliste, tandis qu'Internet est perçu par les enseignants documentalistes comme « *leur outil* »<sup>82</sup>. L'imposition de cette manière de faire serait ainsi un moyen de réaffirmer la place de l'école comme formateur d'usages dont elle est absente alors que se développe des usages autonomes chez les élèves.

Comment mieux comprendre la rupture qui engendre une incompréhension entre une prescription forte et des usages qui existent et qui ne demandent qu'à être guidés ? En effet, les pratiques effectives des jeunes sont des leviers pour les enseignants afin de jouer un rôle de médiateur des pratiques informationnelles ainsi que de l'information numérique davantage que celui de prescripteur. Ainsi, le médiateur concilie les pratiques effectives des jeunes avec ses conseils et son regard de professionnel de l'information afin de les éclairer tandis que le prescripteur par le discours qu'il tient impose un cadre, une formalité agissant comme une norme et qui encourage des actes, en interdit d'autres et enferme les pratiques à un contexte déterminé. L'enseignant documentaliste doit trouver un juste milieu afin de créer du sens et ne pas aboutir à un discours stérile pour l'élève qui reste malgré tout un usager d'Internet débutant, dont les usages doivent être encouragés et guidés.

---

82 CORDIER, A., 2011. « Les collégiens et la recherche d'information sur Internet : entre imaginaires, pratiques et prescriptions ». *Documentaliste – Sciences de l'Information* ; vol. 48, n° 1. p. 62-69.

## Conclusion

La recherche d'information est un processus partagé entre des cadres distincts, l'école et le contexte privé. Ce processus, engendré par la reconnaissance d'un besoin d'information, entraîne une série d'actions ayant pour but de satisfaire ce besoin. Ainsi, le principe de la recherche d'information est transposable quelque soit le contexte.

La distinction intervient dès lors que l'on s'intéresse à la nature du besoin, ce qui est recherché. Ainsi, nous pouvons observer une divergence des thèmes de recherche entre la pratique privée et la pratique scolaire. La première est généralement en rapport avec les domaines d'intérêts qui relèvent du loisir tandis que la recherche scolaire est issue d'une consigne de l'enseignant. Il y a donc une distinction à faire entre une pratique privée du Web qui inclue la recherche et la pratique scolaire.

Le but de ces pratiques induit comme nous l'avons vu un comportement différencié notamment dans le choix des sources. Nous comprenons ainsi que la tâche influe sur la stratégie de recherche. Elle n'a pas la même dimension affective dans les deux contextes, ce qui joue sur la motivation à chercher. L'influence de la tâche est aussi déterminante dans l'adhésion à un processus de recherche prescrit par l'école qui inclut une méthodologie et l'utilisation d'un outil spécifique.

Au cœur du processus de recherche, l'outil joue un rôle déterminant. En effet, il est celui par lequel l'accès aux références est rendu possible. L'interrogation d'un outil nécessite de savoir comment celui-ci réagit. Ainsi, l'utilisateur adopte une attitude propre à l'outil. Nous avons pu observer que les élèves développent une utilisation intuitive de l'outil de recherche *Google*, notamment par le recours aux suggestions de résultats. Cependant, il semblerait que l'usage massif d'une interface de recherche contribue à modéliser les pratiques et rend impossible le basculement d'un outil à l'autre. L'attitude de recherche pourrait-être qualifiée d'exclusive envers un outil. Ainsi, lorsque au CDI les jeunes sont confrontés au moteur *Ask* installé par défaut dans le navigateur, leur stratégie est constituée de la formulation de mots-clés telle qu'ils l'auraient fait avec *Google*. Cependant, les résultats présentés par l'outil ne sont pas les mêmes que ceux de *Google*. De fait, ils abandonnent ce moteur de recherche qu'ils jugent moins performant pour *Google* en saisissant dans la barre de recherche le nom du moteur.

On constate l'aspect modélisant d'un outil sur les élèves. Ils sont sensibles à la

présentation et à la reconnaissance automatique de certains résultats. Les manières de faire sont ainsi davantage locales que transversales. On pourrait parler de création d'habiletés, c'est à dire d'usages astucieux et propres à un contexte et à un outil plutôt que de compétences qui prévaudraient quelque soit le contexte et la tâche à mener.

Le moteur de recherche constitue l'accès privilégié à l'information numérique chez les élèves. Son usage ainsi que les pratiques du Web débutent dès l'école primaire, soit bien avant la prescription qu'ils connaissent à partir de la sixième. Le recours au moteur comme principal accès à l'information procède à la construction d'usages en matière de recherche. Ce terme sous entend une pratique ancienne et fréquente. Elle diffère de l'utilisation qui aurait un caractère occasionnel.

L'entrée en sixième voit la prescription d'une méthodologie de recherche définissant le recours à des supports d'information de manière hiérarchisée ainsi que les moyens de retrouver les références. Ce sont ainsi un outil spécifique et de nouvelles manières de faire qui sont explicités et prescrits aux élèves.

Notre enquête a montré la part de réception de ces prescriptions. Ainsi, le discours de l'enseignant est assimilé et transparaît dans le discours des élèves alors qu'ils se retrouvent en position de prescripteur. Il n'est cependant pas effectif à l'observation des élèves lors de recherches autonomes effectuées au CDI. Ainsi, si les jeunes ont conscience de ce qu'il convient de faire, le basculement et l'assimilation ne reste que de l'ordre du discours et de pratiques contextualisées.

Les pratiques véhiculées par l'enseignant constituent la manière de faire propre à un contexte. Le basculement de ces techniques lors de recherches autonomes, et notamment le recours à la recherche avancée qui implique un mode de questionnement basé sur la spécification de critères successifs et non seulement par la saisie de mots-clés, constituent des habiletés dans le sens où elles sont propres à un contexte.

Ainsi, la fréquentation des jeunes avec Internet de façon autonome avant toute prescription et l'autoformation à la recherche tend à la construction de manières de faire fortement modélisante en ce qui concerne la représentation de la recherche d'information. Ces usages sont pour nous une des explications de l'écart qui existe entre réception du discours de l'enseignant et pratique effective en dehors du contexte scolaire. La méthodologie prescrite ne fait sens car elle bute sur des acquis autonomes.

L'influence de l'outil ne doit pas être oublié. Ainsi, les jeunes semblent attribuer une valeur affective à l'usage d'un outil en particulier. Ces usages sont permis par la mise en place de dispositifs techniques contribuant à la simplicité de la démarche de recherche.

La prescription d'une méthode de recherche qui inclut la réflexion tant sur le besoin d'information à l'aide du choix de mot-clés complémentaires ainsi que le recours à des interfaces de recherche avancée contraste fortement avec la simplicité d'une interface telle que *Google*. Ainsi, il est probable que le manque de sens du modèle véhiculé par l'école peut être expliqué par l'attribution par les élèves de vertus supérieures à l'outil de recherche et aux stratégies communément mises en œuvre.

Il apparaît important de noter la difficulté que peut représenter le processus de recherche d'information pour un public d'adolescent ou de pré-adolescent lorsque le thème est suggéré ou imposé. En effet, bien souvent celui-ci renvoie à des domaines de connaissances inconnus ou nécessite des méthodes de recherche qui ne sont pas celles de l'élève. Ces difficultés sont rebutantes et poussent l'élève à aller au plus simple.

Enfin, la non réception effective de la méthodologie de recherche prescrite peut être imputable au décalage entre pratique privée et pratique scolaire. Il y a en effet une réticence à adopter ce qui est promulgué par l'école. Ce sentiment de refus présent chez l'adolescent s'applique au processus de recherche. Il peut y avoir difficilement de conciliations entre ce qui est fait à la maison et à l'école. Le manque de sens peut être ainsi compris comme un rejet. De fait, dès lors que l'école s'empare d'un objet, d'une pratique identifiée comme constitutive de la culture adolescente, il y a de fortes chances pour que l'on observe chez les jeunes une désaffection de ces objets et pratiques au bénéfice d'autres objets et pratiques qui ne s'inscrivent pas dans le cadre de l'école.

Face à ces interrogations sur le sens de ce qui est prescrit, il appartient à l'enseignant documentaliste d'adapter son enseignement afin de concilier impératifs de formation et pratiques effectives de l'élève. L'imposition d'un modèle, d'une méthodologie de recherche n'étant pas possible et souhaitable, il s'agit de travailler à partir des acquis autonomes de l'élève afin de donner du sens aux pratiques tant scolaires que privées.

## **Bibliographie**

### **Monographies / Actes de colloques**

AILLERIE, K., 2010. « Les pratiques de recherche d'information informelles des jeunes sur Internet ». In Chapron, F., Delamotte, E., (dir). *L'éducation à la culture informationnelle*. Villeurbanne : Presses de l'enssib.

ARSENAULT, C., SALAÜN, J.M. (dir.), 2010. *Introduction aux sciences de l'information*. Paris : La Découverte. 237 p.

ARASZKIEWIEK, J., GALLETZOT, G., ROLAND, M., 2008. « La recherche floue ». In Broudoux, E. et Chartron, G. (dir.). *Traitements et pratiques documentaires : vers un changement de paradigme ?*. Actes de la deuxième conférence Document numérique et Société. Paris : CNAM.

BEGUIN-VERBRUGGE, A., 2006. *Images en texte, image du texte. Dispositifs graphiques et communication écrite*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.

BELLOT, P., (dir.), 2011. *Recherche d'information contextuelle, assistée et personnalisée*. Paris : Hermes science publications : Lavoisier. 302 p.

BLONDEL, F.M., BRUILLARD, E., 2007. « Comment se construisent les usages des TIC au cours de la scolarité ? Le cas du tableur ». In *TICE : l'usage en travaux, Les dossiers de l'ingénierie éducative*. Chasseneuil-du-Poitou : CNDP. p.139-147.

BOUBÉE, N., TRICOT, A., 2011. *L'activité informationnelle juvénile*. Paris : Hermes Science. 300 p.

BOUBEE, N. 2010. « Le rôle des copiés-collés dans l'activité de recherche d'information des élèves du secondaire ». In Chapron, F., Delamotte, E., (dir). *L'éducation à la culture informationnelle*. Villeurbanne : Presses de l'enssib.

BOUBÉE, N., TRICOT, A., 2010. *Qu'est-ce que rechercher de l'information ? : état de l'art*. Villeurbanne : Presses de l'enssib. 287 p.

BOUBEE, N., TRICOT, A., 2007. « La formulation de requête, une pratique ordinaire des élèves du secondaire ». In Actes du 6ème colloque international du chapitre français de l'ISKO. *Organisation des connaissances et société des savoirs : concepts, usages, acteurs*. Université de Toulouse. p. 135-151.

BRUILLARD, E., FLUCKIGER, C. 2010. « TIC : analyse de certains obstacles à la mobilisation des compétences issues des pratiques personnelles dans les activités scolaires ». In Chapron, F., Delamotte, E., (dir). *L'éducation à la culture informationnelle*. Villeurbanne : Presses de l'enssib.

CHAPRON, F., DELAMOTTE, E., (dir.), 2010. *L'éducation à la culture informationnelle*. Villeurbanne : Presses de l'enssib. 308 p.

CORDIER, A., LIQUETE, V., 2009. « Apprenants, formateurs et environnement informationnel : à la croisée des sens ». Communication au colloque « Interprétation et problématiques du sens » de l'ARCO (Association pour la recherche cognitive), 9-11 décembre 2009, Rouen. In *Cognitica*. ARCo'09 : Actes du colloque de l'Association pour la recherche cognitive. p. 179-181.

DINET, J., DE CARA, B., THEROUANNE, P. et alii., 2010. « L'utilisation des moteurs de recherche par les jeunes : impact des connaissances du domaine et des connaissances procédurales sur les stratégies d'exploration visuelle ». In *TICE2010 – 7ème Colloque Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement*. Université Numérique Ingénierie et Technologie.

DINET, J., (dir.), 2008. *Usages, usagers et compétences informationnelles au 21e siècle*. Paris : Hermes science publications : Lavoisier. 313 p.

DINET, J., 2003. « Chercher des informations dans un hypertexte : quels liens avec les compétences initiales chez les jeunes apprenants ? » In Desmoulins, C., Marquet, P. et Bouhineau, D. (dir). *Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain.. Actes de la conférence EIAH 2003, Strasbourg, 15,16 et 17 avril*. Paris : INRP.

DINET, J., PASSERAULT, J.M., 2003. « Rechercher des documents avec l'ordinateur à l'école : quand les élèves oublient le thème de la recherche. ». In *Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain.. Actes de la conférence EIAH 2003, Strasbourg, 15,16 et 17 avril*.

Paris : INRP.

DINET, J., ROUET, J.F., PASSERAULT, J.M., 1998. « Les « nouveaux outils » de recherche documentaire sont-ils compatibles avec les stratégies cognitives des élèves ? ». In *Hypermédias et apprentissages. Actes du Quatrième colloque. Poitiers, 15, 16, 17 octobre*. Paris : INRP.

FLICHY, P., 2003. *L'innovation technique*. Paris : La Découverte. 256 p.

GLEVAREC, H., 2009. *La Culture de la chambre : Préadolescence et culture contemporaine dans l'espace familial*. Paris : La Documentation Française.

GRIVEL, L., (dir.), 2011. *La recherche d'information en contexte*. Paris : Hermes science publications : Lavoisier. 279 p.

LEROI-GOURHAN, A., 1965. Le Geste et la Parole, II., La Mémoire et les Rythmes. Paris : Albin Michel. p.35. In : Flichy, P., 2003. *L'innovation technique*. Paris : La Découverte. p. 77.

MARCHIONINI, G., 1995. *Information seeking in electronic environments*. Cambridge : Cambridge University Press.

« TICE, l'usage en travaux ». *Les dossiers de l'ingénierie éducative ; hors série, septembre 2007*. Chasseneuil-du-Poitou : CNDP. 166 p.

## **Thèses**

AILLERIE, K., 2011. *Pratiques informationnelles informelles des adolescent 14-18 ans sur le Web*. Paris : Université Paris 13. 533 p.

BOUBÉE, Nicole. *Des pratiques documentaires ordinaires : analyse de l'activité de recherche d'information des élèves du secondaire*. Thèse doctorat : Sciences de l'information et de la communication. Toulouse II : 2007. 334 f.

CORDIER, A., 2011. *Pratiques documentaires des élèves et formations dispensées par les enseignants documentalistes : à la croisée des imaginaires d'internet et des pratiques formelles et informelles*. Lille : École doctorale des Sciences de l'Homme et de la Société.

DINET, Jérôme. *La recherche documentaire informatisée à l'école : compréhension des difficultés des élèves et approche cognitive des processus de sélection des références*. Thèse de doctorat : Psychologie. Université de Poitiers : 2002. 256 p.

FLUCKIGER, Cédric. *L'appropriation des TIC par les collégiens dans les sphères familiales et scolaires*. Thèse de doctorat : Sciences de l'éducation. École normale supérieure Cachan : 2007. 416 p.

## Articles

AILLERIE, K., 2012. « Pratiques juvéniles d'information : de l'incertitude à la sérendipité ». *Documentaliste-Sciences de l'Information* ; Vol. 49. p. 62-69.

AILLERIE, K., 2010. « Adolescents en recherche d'information ». *InterCDI*, n°223. p. 83-86.

BOUBÉE, N., 2010. « La méthode de l'autoconfrontation : une méthode bien adaptée à l'investigation de l'activité de recherche d'information ? ». *Études de communication*, Vol. 35. p. 47-60.

BOUBEE, N., 2008. « Les stratégies des jeunes chercheurs d'information en ligne ». *Questions de communication* ; n° 14. p. 33-48.

BOUBEE, N., 2007. « L'image dans l'activité de recherche d'information des élèves du secondaire : ce qu'ils en font, ce qu'ils en disent. ». *Spirale* ; n° 40.

CHAUDIRON, S., IHADJADENE, M., 2010. « De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles ». *Études de communication* ; n° 35. p. 13-30.

CORDIER, A., 2011. « Les collégiens et la recherche d'information sur Internet : entre imaginaires, pratiques et prescriptions ». *Documentaliste – Sciences de l'Information* ; vol. 48, n° 1. p. 62-69.

DOUARIN, L., DELAUNAY-TETEREL, H., 2011. « Le « net scolaire » à l'épreuve du temps « libre » des lycéens ». *Revue Française de Socio-Économie*, n° 8. p. 103-121.

FIDEL, R., DAVIES, R.K., DOUGLASS, M.H. et al., 1999. « A visit to the information mall :

Web searching behavior of high school students. *Journal of the American Society for Information Science* ; Vol. 55, n° 11. p. 940-953.

GARDIES, C., FABRE, I., COUZINET, V., 2010. « Re-questionner les pratiques informationnelles ». *Études de communication* ; n° 35. p.121-132.

LE DEUFF, O. et al., 2010. « Une évolution des comportements ». *Documentaliste-Sciences de l'Information*, vol. 47. p. 42-55.

MARCHIONINI, G., 1989. « Information seeking strategies of novices using a full-text electronic encyclopedia ». *Journal of the American Society for Information Science* ; Vol. 40, n° 1. p. 54-66.

NAHL, D., HARADA, D.H., 1996. « Composing boolean search statements : Self-confidence, concept analysis, search logic, and errors. » *School Library Media Quaterly* ; vol. 24, n° 4, p. 199-207.

RIGAUD, C., 2006. « Les adolescents branchés ». *Lettre d'information de la cellule de Veille Scientifique et Technologique de l'Institut National de Recherche Pédagogique* ; n° 19.

ROUET, J.F., 2010. « La maîtrise de la lecture documentaire : processus cognitifs et savoirs-clés ». In Ministère de l'Éducation Nationale, Direction Générale de l'Enseignement Scolaire. *Repères pour la mise en œuvre du Parcours de formation à la culture de l'information*. Paris : Ministère de l'Éducation Nationale.

SCHACTER, J., CHUNG, G.K.W.K., DORR, A. 1998. Children's internet searching on complex problems : Performance and process analyses. *Journal of the American Society for Information Science* ; Vol. 59, n° 9. p. 840-849.

SHENTON, A. K., DIXON, P., 2008. « Issues arising from youngsters' information-seeking behavior ». *Library and Information Science Research* ; n° 26. p. 177-200.

TABARY-BOLKA, L., 2009. « Culture adolescente vs Culture informationnelle, l'adolescent acteur de la circulation de l'information sur Internet ». *Les Cahiers du numérique* ; vol. 5. p. 85-97.

WALLACE, R., KUPPERMAN, J., KRAJCIK, J., SOLOWAY, E., 2000. « Science on the Web :

Students online in a sixth-grade classroom ». *The Journal of the Learning Sciences* ; Vol. 9, n° 1. p 75-104.

WILDEMUTH, B., 2004. « The effects of domain Knowledge on search tactic formulation ». *Journal of the American Society for Information Science and Technolgy* ; vol. 55, n ° 3. p. 246-258.

### **Enquêtes et études**

BEVORT, E., BREDA, I., 2006. *Mediappro : Appropriation des médias par les jeunes : une enquête européenne en éducation aux médias*. Paris : Centre de Liaison de l'enseignement et des médias d'information.

BIGOT, R., BOURDON, S., CROUTTE, P. *et al.*, 2011. *La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française*. Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie. 244 p.

FONTAR, B., KREDENS, E. 2010. *Les jeunes et Internet : de quoi avons nous peur ? Synthèse de l'étude sur les usages d'Internet par les jeunes*. Fréquence Écoles. 16 p.

### **Publications en ligne**

CHAPRON, F., 2009. « Les pratiques numériques des jeunes et l'école ». In *Journée Académique des professeurs documentalistes de l'Académie de Rouen*. [consulté le 06/12/11]. Disponible sur Internet : [http://documentation.spip.acrouen.fr/IMG/pdf\\_pratiques\\_culturelles\\_chapron.pdf](http://documentation.spip.acrouen.fr/IMG/pdf_pratiques_culturelles_chapron.pdf)

LE DEUF, O.2006. « Autorité et pertinence vs popularité et influence : réseaux sociaux sur Internet et mutations institutionnelles ». In *ArchiveSic*. [Consulté le 23/06/2012]. Disponible à l'adresse : [http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/12/26/03/PDF/Autorite\\_et\\_institution\\_vs\\_popularite\\_et\\_influence.pdf](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/12/26/03/PDF/Autorite_et_institution_vs_popularite_et_influence.pdf)

HARCOURT, P. 2010. « Internet et les jeunes. Les usages Internet des jeunes. ». *Journal du Net*, 14/12/2010. [Consulté le 23/06/2012]. Disponible sur Internet : <http://www.journaldunet.com/ebusiness/le-net/usages-internet-des-jeunes/>

PERRENOUD, P., 1996. « Métier d'élève, comment ne pas glisser de l'analyse à la prescription ? » In *unige.ch. Genève*. [Consulté le 25 juin 2006]. Disponible à l'adresse : [http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php\\_main/php\\_1996/1996\\_15.html#begin](http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1996/1996_15.html#begin)

PERRENOUD, P., 2005. « Le métier des élèves leur appartient : le travail scolaire entre prescription et activité réelle ». In *unige.ch. Genève*. [Consulté le 25 juin 2006]. Disponible à l'adresse :

[http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php\\_main/php\\_2005/2005\\_02.html](http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_2005/2005_02.html)

SERRES, A., LE DEUFF, O., 2007. « Outils de recherche : la question de la formation ». In *ArchiveSIC*. [consulté le 06/12/11]. [10 p.]. Disponible sur Internet : [http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/index.php?sid=7u6sfilv4gisiehg5qasbvst94&view\\_this\\_doc=sic\\_00177323&version=1](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/index.php?sid=7u6sfilv4gisiehg5qasbvst94&view_this_doc=sic_00177323&version=1)

## Annexe A

### QUESTIONNAIRE SUR LES HABITUDES DE NAVIGATION ET DE RECHERCHE

Je suis en :      6<sup>e</sup>                      5<sup>e</sup>                      4<sup>e</sup>                      3<sup>e</sup>

1. Possédez-vous votre propre ordinateur ?
2. Combien de temps passez-vous sur Internet en moyenne chaque jour ?
3. Utilisez-vous Internet en priorité pour l'école (exposés...) ou pour vos loisirs ?
4. Lorsque vous allez sur Internet, c'est pour : (numéroter vos choix dans l'ordre de vos habitudes)
  - faire des jeux
  - écouter de la musique
  - regarder des vidéos
  - faire des recherches personnelles
  - discuter avec des amis
  - faire des recherches pour l'école
  - consulter les mails
  - consulter les blogs
  - télécharger
  - consulter l'actualité (politique, sport...)
  - acheter
5. Lorsque vous recherchez sur Internet, c'est principalement avec quel outil ?
6. Pouvez-vous citer des moteurs de recherche ?
7. De manière générale, lorsque vous recherchez sur Internet, c'est pour répondre à une demande d'un professeur ou pour votre intérêt personnel ?
8. Que cherchez-vous habituellement pour l'école / pour vous ?
9. Lors de vos recherches (privées ou pour l'école) sur quels sites allez-vous en priorité et pourquoi ?
  - Wikipédia
  - blogs et sites personnels
  - sites de musées
  - sites de médias
  - ... donnez des exemples...
10. En général, faites-vous confiance aux premiers résultats donnés par le moteur de recherche ?
- 11. Quels éléments vous permettent de faire confiance aux premiers résultats donnés par le moteur de recherche ?**

## Séquence 1 : Se repérer dans un système d'information

### Séance 1 : Découverte d'un centre de ressource, le CDI

**Objectifs :**

**Savoir : Définitions : CDI, Documentaire, Fiction**  
**Savoir faire : Se repérer dans le CDI**

**Référentiel des compétences info-documentaires : Compétence 1.1 « Je connais les espaces documentaires et leur fonction »**

Qu'est-ce que le CDI ?

A l'aide du plan, parcourez le CDI et nommez, sur le plan, chaque espace identifié par une lettre en choisissant un nom parmi la liste suivante ( Inscrivez également ici la lettre correspondant à l'espace ) :

- ★ Espace Archivage revue (.....)
- ★ Espace Documentaire (.....)
- ★ Espace Bibliothèque (.....)
- ★ Espace Dictionnaire & encyclopédie (.....)
- ★ Espace Informatique et internet
- ★ Espace Orientation (.....)
- ★ Espace Presse (.....)
- ★ Bande dessinée & Albums(.....)

En vous servant de la liste ci-dessous, écrivez ( dans les parenthèses) quels documents vous trouvez dans chaque espace.

Livre documentaire / roman, poésie, conte, théâtre, album, bandes dessinées / Périodique / Manuel / dictionnaire / encyclopédie

Au CDI quels sont les documents qui m'informent, qui m'apportent des connaissances ?  
 Au CDI, quels sont les documents qui me racontent des histoires ?

Complétez le tableau suivant :

Type de nature	Nature des documents.
Documentaire	- - - -
Fiction	- - - -

A l'aide de vos réponses, rédigez une définition du CDI ?

## Séquence 1 : Se repérer dans un système d'information

### Séance 2 : Les livres de fiction : Identité et classement

**Objectifs :**

**Savoir : Définitions : Auteur, éditeur, collection, cote**

**Savoir faire : Distinguer et reconnaître les éléments de l'identité d'un livre**

**Référentiel des compétences info-documentaires :**

**Compétence 1.2 « Je connais les modes de classification des livres de fiction »**

**Compétence 1.3 « je distingue les différents types et supports de documents »**

#### I / Les éléments de l'identité d'un livre de fiction

Activité : Chercher au CDI, un roman, un conte, un album, une bande dessinée, un livre de théâtre, un recueil de poésies.  
A l'aide des informations présentes sur chaque livre, remplissez le tableau suivant :

Nature du document	Titre	Auteur ou Scénariste	Dessinateur ou Illustrateur	Editeur	Collection	Cote
Roman						
Album						
Conte						
BD						
Théâtre						
Poésie						

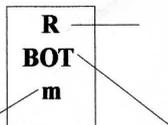
Complétez les phrases suivantes :

L'.....ou le .....est celui qui écrit l'histoire. Pour un album ou une bande dessinée, celui-ci peut faire appel à un..... ou un.....pour assurer la mise en image de l'histoire. Une fois le livre réalisé, il est confié à un.....qui en assure la fabrication et la diffusion. Parfois, l'éditeur réunit les livres d'un même thème ou d'une même catégorie ( âge, genre, etc) dans une .....

#### II / Le classement des livres de fiction

La cote d'un livre est l'étiquette située en bas de la tranche du livre. C'est elle qui permet de déterminer son classement et donc sa place au CDI.

Exemple : la cote du livre « météorite » de Pierre Bottero s'inscrit ainsi :  
A quelle information correspond chaque indication ?



Les livres de fictions sont donc classés par nature (.....) et par ordre alphabétique d'.....

## Séquence 1 : Se repérer dans un système d'information

### Séance 3 : Les livres documentaires : Identité et classement

**Objectifs :**

- Savoir faire : Identifier la thématique d'un livre documentaire**  
**Comprendre la classification thématique des livres documentaires.**

**Référentiel des compétences info-documentaires :**

- Compétence 1.2 « Je connais les modes de classification des livres documentaires »**  
**Compétence 1.3 « je distingue les différents types et supports de documents »**

Les livres documentaires sont classés en 10 catégories ou thématiques qui correspondent à une « classe » chiffrée.

En parcourant l'espace documentaire, découvrez ces thématiques et complétez le tableau suivant :

Thématique Principale ( affichage bleu )	Classe
Exemple : Généralités ( usuels, médias, etc...)	000

Chaque thématique ( classe) est subdivisée en sous thèmes

Citez au moins 2 sous thèmes pour les catégories suivantes ( affichage blanc) et notez la cote correspondant ( chiffre)

- ◆ Sciences sociales : ..... et .....
- ◆ Sciences : ..... et .....
- ◆ Sciences et technique : ..... et .....
- ◆ Art : ..... et .....
- ◆ Histoire : ..... et .....

Pour ces 10 sujets de recherche suivants, dites à quel thème et sous thème ils appartiennent :

Sujet	Thème & classe	Sous thème & cote
Les dieux grecs		
La pollution		
Les minéraux		
Les dinosaures		
Les insectes		
La forêt amazonienne		
Picasso		
Les croisades		
L'Afrique : société et peuplement		

## Séquence 1 : Se repérer dans un système d'information

### Séance 4 : Accéder aux ressources numériques du CDI

**Objectifs :** **Savoir :** Distinguer réseau de l'établissement et Internet. Distinguer portail et site  
**Savoir faire :** Accéder à des ressources numériques différentes ( Fichier, CD/ DVD, Site )

**Référentiel des compétences info-documentaires :**

**Compétence 2.6 « Je sais accéder au portail du CDI et trouver une ressource »**

**Compétence 2.9 « je sais me connecter au réseau de l'établissement »**

**Compétence 2.9.1 « j'identifie les différents espaces du réseau »**

#### Activité 1 : Se connecter au réseau de l'établissement et accéder aux ressources du serveur.

Connectez-vous au réseau de l'établissement en notifiant votre identifiant et votre mot de passe.

Quelle icône sur le bureau permet d'accéder au serveur ?

Quels espaces de stockage y sont associés ?

Allez dans l'espace réservé à votre classe puis dans « Données ». Cliquez sur Quizz CDI et faites l'évaluation.  
 Ensuite revenez dans ce même dossier et cliquez sur « Achacun sa cote ».

#### Activité 2 : Accéder à des ressources numériques autres qu'internet

Quels sont les supports numériques que vous connaissez ?

Insérez un DVD dans le lecteur . Quand l'icône du DVD apparaît, faire un clic droit sur ouvrir avec et choisir Lecteur VLC  
 Pour un CD audio, faire la même démarche.

#### Activité 3 : Accéder au portail du CDI

Connectez-vous à internet et essayer d'aller sur le portail du cdi du collège A. Renoleau.

Pour faciliter l'accès au portail, cliquez sur « marque page » puis « marquer cette page ». Une fenêtre s'ouvre, choisissez « barre personnelle » puis terminer.

Quelles informations trouvez-vous sur la page d'accueil du portail ?

Selon vous à quoi servent les onglets ?

Dans quels onglets se trouvent ?

- Les liens vers des moteurs de recherche
- Le lien vers le site GIBBI
- Le lien vers le siteTV

Complétez le texte suivant : ( informations diverses, portail du CDI, nouveautés, discipline, bibliographie, thématique, site de la semaine, connaissance)

le ..... est une plate-forme qui permet d'accéder à des informations textuelles ( ..... , ..... , ..... )

..... et des sites internet qui sont classés par ..... ou par .....

le portail est donc une porte ouverte sur la .....

#### Activité 4 : Accéder aux ressources du Site TV

A partir du portail, rendez-vous sur le siteTV.fr puis cliquez sur « activer un compte ».

Cochez la case élève puis entrez le mot de passe suivant : 0Z5KR1TL

Renseigner la fiche d'inscription en suivant le formulaire. Notez sur votre cahier de liaison votre identifiant et votre mot de passe afin de ne pas le perdre.

## Séquence 2 : Utiliser des outils de recherche et d'information

### Séance 1 : Consulter le portail documentaire du CDI

**Objectifs :**

- Savoir : Définition : Portail documentaire
- Savoir faire : Utiliser le portail documentaire

**Référentiel des compétences info-documentaires : Compétence 2.4 « Je connais le logiciel de recherche documentaire ».**

Découvrir le portail documentaire du CDI : E-SIDOC

Connectez vous à internet et dirigez vous sur le site du collège : [www.college-renoleau.fr](http://www.college-renoleau.fr)  
Cliquez sur « CDI » .

Observez le site et complétez le schéma suivant :

Chercher	Bienvenue sur le portail du cdi	Les actualités :
	Dans le corps du site on trouve en page d'accueil:	
Apprendre à	Puis quand on clique sur l'une des rubriques de gauche :	
	Dans la base du CDI : .....	
	.....	
Découvrir	Dans la sithèque : .....	Les nouveautés
	.....	
	Les actualités du CDI.....	
	.....	
S'informer sur	Les nouveautés : .....	
	.....	
	L'orientation : .....	
	.....	
Informations pratiques	L'actualité : .....	Coup de coeur
	.....	
	.....	

Définir ce qu'est un portail documentaire :

## Séquence 2 : Utiliser des outils de recherche et d'information

### Séance 2 : Interroger une base de données

**Objectifs :**

- Savoir : Définitions : Outil de recherche documentaire
- Savoir faire : Utiliser le portail documentaire

**Référentiel des compétences info-documentaires :** Compétence 2.5 je sais rechercher une référence à l'aide du logiciel de recherche documentaire.

Activité de la séquence : Faire des recherches pour réaliser une exposition.

I / Découvrir le logiciel de recherche documentaire du CDI : E-sidoc

Connectez vous à internet et dirigez vous sur le portail documentaire du CDI ( pour mémoire, voir séance précédente).

*Cet outil permet de faire une recherche dans la base du CDI, c'est à dire qu'il permet de savoir quels sont les documents du CDI qui peuvent répondre à votre recherche. Attention, cet outil donne accès au document mais pas à l'information, ce n'est pas internet , ni Wikipédia.*

Vous pouvez commencer votre recherche soit :

1. En tapant directement votre sujet de recherche dans la barre de recherche à droite.
2. En cliquant sur « chercher dans la base du CDI ».

Exemple 1: Recherche de documents pour un exposé sur l'environnement

*Quand le nombre de réponses d'une recherche est très important , on parle de « Bruit ».  
Quand il y a du « bruit », il faut donc modifier la recherche pour réduire le nombre de réponses et faciliter ensuite la lecture de ces réponses.*

Pour affiner cette recherche, le logiciel propose plusieurs critères :

Notez ici les critères proposés :

.....

.....

.....

Pour cette recherche, lequel de ces critères vous paraît le plus pertinent ?

Exemple 2 : Recherche d'un livre de fiction

Cliquez sur « chercher dans la base du CDI »

Quels ont les critères pertinent pour rechercher un livre de fiction ?

.....

Exercice :

Cherchez et relevez les documents répondant à chaque recherche ( entre parenthèses le nombre de réponses à relever).

- Un roman de Jean Molla ( 3)
- Un roman sur l'amour ( 3)
- Le roman « tobbie lolness » (2)
- Un roman de la collection « Métis »

II / Faire une recherche sur le sujet de son exposé.

Commencer la recherche par le nom de votre personnage ou de votre sujet.  
Notez les sources documentaires sur la fiche de travail annexe.

## Séquence 2 : Utiliser des outils de recherche et d'information

### Séance 3 : Les clés du livre

#### Objectifs :

Savoir : Sommaire, lexique, index, glossaire

Savoir faire : Utiliser les clés du livre pour faire une recherche

Référentiel des compétences info-documentaires : Compétence 2.1 « Je sais utiliser les clés du livre ( Sommaire, index, lexique, glossaire) ». Compétence 2,2 « je sais utiliser un dictionnaire ». Compétence 2,3 « Je sais utiliser une encyclopédie »

Activité de la séance : Rechercher et sélectionner des informations pour mon exposé.

Votre exposé porte sur un écrivain . Vos recherches doivent permettre de présenter :

Le personnage

Son œuvre, le courant littéraire dans lequel il s'inscrit

Un « Zoom » sur une œuvre en particulier

#### Étape 1 : Le personnage.

Je recherche dans un dictionnaire ou une encyclopédie

Je sélectionne les informations qui répondent aux questions suivantes :

Qui est-il ?

Ses dates ( naissance, décès )

Sa formation, ses métiers

Le genre dans lequel il s'exprime ( roman, théâtre, poésie, autre)

Quelques titres

#### Étape 2 :

Je recherche dans les documents trouvés dans la base du cdi ( voir fiche méthode 1) : des informations permettant de définir, d'expliquer et de présenter le courant littéraire dans lequel il s'inscrit :

Pour cela j' utilise les clés du livre :

*le sommaire :*

*Le glossaire ou le le lexique :*

*L'index :*

#### Étape 3 : Je relève les informations

Je ne recopie que les informations utiles à mon travail ; il ne s'agit pas de recopier intégralement un texte ou une page de livre.

**Parcours de recherche  
Fiche méthodologique 1**

**Je recherche les documents nécessaire à mon exposé**

**Etape 1 : Je définis le sujet**

A l'aide du dictionnaire, je recherche des informations sur mon sujet ou personnage.

Mon sujet : .....

Thèmes associés :

.....  
.....  
.....

**Etape 2 : Je recherche dans la base du CDI**

Je commence ma recherche par mon sujet.

Si le nombre de documents n'est pas suffisant , je poursuis ma recherche en l'étendant aux thèmes associés.

**Je note ci-dessous, les documents répondant à ma recherche**

Dictionnaire et encyclopédie	Livres documentaires	Magazines	Site internet

- Pour les dictionnaires ou encyclopédies, je note le numéro de la page et du volume ( encyclopédie)
- Pour les livres documentaires, je note le titre et la cote
- Pour les magazines, je note le titre de l'article, le nom du magazine et son n°
- Pour les sites internet, je note le titre du site et son adresse URL

## Séquence 2 : Utiliser des outils de recherche et d'information

### Séance 4 : Utiliser un moteur de recherche sur internet

#### Objectifs :

**Savoir :** définir : Moteur de recherche

**Savoir faire :** Découvrir les fonctions de recherche avancées d'un moteur de recherche.

**Référentiel des compétences info-documentaires :** Compétence 2.7 « Je sais utiliser un moteur de recherche ».

*Activité de la séance : Rechercher des images pour illustrer l'exposé et compléter les recherches d'information.*

#### I / Les moteurs de recherche

Quel moteur de recherche connaissez-vous ?

Lequel utilisez-vous le plus souvent ?

Comment faites-vous la différence entre un site commercial et un site à vocation documentaire ?

Quelles fonctions de google utilisez-vous le plus ?

A quoi sert la fonction de recherche avancée ?

Recherche avancée

Trouvez des pages avec...

tous les mots suivants :

ce mot ou cette expression exact(e) :

l'un des mots suivants :

aucun des mots suivants :

nombre(s) compris entre :

 et 

Pour effectuer cette opération dans le champ de recherche

Sélectionnez les mots importants : **carrière tricolore**

Ajoutez des guillemets autour des mots exacts : "carrière"

Sélectionnez OR entre tous les mots à inclure : **miniature OR standard**

Placez un signe - (moins) devant les mots à exclure : "compote", "-Jack Russell"

Placez deux points entre les nombres, et ajoutez une unité de mesure : 10...35 kilos, 900...500 USD, 2010...2011

Affinez ensuite la recherche par...

langue :

Rechercher des pages dans la langue sélectionnée

région :

Rechercher des pages publiées dans une région précise

dernière mise à jour :

Rechercher des pages mises à jour durant la période spécifiée

site ou domaine :

Rechercher sur un site (tel que wikipedia.org) ou limitez vos résultats à un domaine tel que .edu, .org ou .gov

termes apparaissant :

Rechercher des termes dans la page entière, dans le titre d'une page, dans une adresse Web ou dans des liens vers la page recherchée

SafeSearch :




Indiquez à SafeSearch dans quelle mesure filtrer le contenu à caractère sexuel explicite

type de fichier :

Rechercher des pages dans le format qui vous préférez

droits d'usage :

Rechercher des pages que vous êtes libre d'utiliser

Recherche avancée

#### II / Rechercher une image

Qu'est-ce qu'une image libre de droit ?

Les sites ou banques d'images libres de droit

Sur internet, il existe des sites qui permettent d'accéder à des images libres de droits.

Sur le portail du CDI, quel onglet regroupe des liens vers ce genre de sites ?

Vous pouvez maintenant rechercher vos images pour illustrer votre exposé

**Quand vous avez trouvé une image, enregistrez-la dans votre répertoire personnel.**

**Vous pourrez ainsi y accéder pour l'intégrer à votre production.**

# Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>7</b>
<b>I. La recherche d'information, une pratique informationnelle des jeunes....</b>	<b>12</b>
1/ Panorama des pratiques informationnelles chez les jeunes.....	12
1.1 Pratiques informationnelles des jeunes et Internet, une culture numérique identitaire ?.....	13
1.2 Des pratiques informationnelles individualisées.....	14
1.3 Activité informationnelles individualisée et réseau.....	16
1.4 La prééminence d'une culture privée ?.....	16
1.5 Des pratiques graduées en fonction de l'âge de l'internaute.....	19
1.6 Analyse contextualisée des pratiques informationnelles des élèves du collège Alfred Renoleau de Mansle.....	20
2/ Que recherchent les jeunes sur Internet ? Une distinction claire entre l'école et la maison ?.....	22
2.1 Analyse contextualisée des pratiques de recherche des élèves du collège Alfred Renoleau de Mansle.....	26
<b>II. La recherche d'informations et les jeunes : une relation technique de constances à l'épreuve des contextes et des situations.....</b>	<b>28</b>
1/ La relation avec l'environnement de recherche ; quelle est la part d'intuition où est la maîtrise technique et intellectuelle?.....	28
1.1 L'intuition et les procédures de recherche.....	28
1.2 L'influence des expertises.....	32
1.3 Intuition et pratiques novices en matière de recherche d'information.....	35
2/ Quand l'intuition est façonnée ; relation entre l'univers de recherche et les processus de recherche des jeunes.....	38
2.1 L'outil de recherche, porte d'entrée sur Internet.....	38
2.2 La relation de dépendance à l'outil de recherche.....	40
2.3 Une influence provoquée et une intuition façonnée.....	42
<b>III. Du savoir à l'agir ou le décalage entre le discours des élèves et les pratiques effectives.....</b>	<b>49</b>
1/ Constitution du corpus du bon élève, définition de la prescription scolaire.....	49
1.1 Se repérer dans un système d'information.....	49
1.2 Utiliser des outils de recherche et d'information.....	50

2/ Des prescriptions assimilées dans le discours, présentation et résultats de l'enquête.....	52
2.1 Préalables, explication de la démarche.....	52
2.1.1 Capter le discours du « bon élève ».....	52
2.1.2 Détail de la séquence filmique.....	53
2.2 Résultats de l'enquête.....	56
2.2.1 Le thème de la recherche et la formulation de mots-clés.....	57
2.2.2 La recherche sur le portail documentaire.....	59
A/ La maîtrise de l'interface de recherche.....	59
B/ Chercher au-delà des premiers résultats.....	60
C/ La question de la nature et du support du document.....	61
2.2.3 La recherche sur Internet.....	62
2.3 Limite de l'enquête.....	63
3/ Du discours à la pratique.....	64
<b>Conclusion.....</b>	<b>69</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>72</b>
<b>Annexe.....</b>	<b>79</b>